



# ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 21 juin 2014

Salle Kan Ar Mor  
CLEDER

FRANCE 2017  
25<sup>E</sup> CHAMPIONNAT DU MONDE  
DE HANDBALL MASCULIN



Comité du Finistère de Handball  
31, route de Quimper - 29800 LANDERNEAU  
02 98 21 61 76 - [contact@handball29.fr](mailto:contact@handball29.fr)

# Déroulement de l'Assemblée Générale

## Assemblée Générale Samedi 21 juin 2014 Salle Kan Ar Mor - CLEDER

- 8h30      Accueil des clubs  
            Emargement - répartition des voix
- 9h00      Début de l'Assemblée Générale
- Intervention des invités
  - Adoption du compte rendu de l'AG 2013
  - Le mot du Président
  - Rapport de la Secrétaire Générale
  - Rapport du Trésorier
  - Rapport des Commissions
- 10h15     Pause
- 10h30     Forums
- 11h30     L'avenir
- Etude des projets et des vœux
  - Vote du budget prévisionnel et des tarifs
- 12h45     Remise des récompenses

### RAPPEL

L'Assemblée Générale est obligatoire : toute absence sera sanctionnée d'une amende de 30€ par voix.

Les clubs qui ne seront pas en règle financièrement ne pourront pas prendre part au vote.

La représentation et les votes par procuration ne sont plus admis.

Il est rappelé aux membres du Conseil d'Administration du Comité qu'ils ne peuvent pas représenter leurs clubs.

# Compte rendu Assemblée Générale 2013

## 15 juin 2013 - LA FOREST LANDERNEAU

Clubs présents : BANNALEC HB – HBC BIGOUDEN – HBC BRIECOIS – HBC CAP-SIZUN – AL CARHAIX - AL CHATEAULIN HB – CHATEAUNEUF DU FAOU – CONCARNEAU – CROZON-MORGAT HB – DOUARNENEZ HB – ERGUE-GABERIC – FORET FOUESNANT MONT-D'ARREE HBC PLEYBEN – PLOMODIERN – HBC PONT-DE-BUIS AL POULDREUZIC – AL QUIMPER – QUIMPER HB – ROSPORDEN HB – SYTEM HB – WAR RAOK KLOAR – CONCARNEAU-CORNOUAILLE – JS CARANTEC – ENTENTE LA FLECHE – ASC GUICLAN – HAUT-LEON HB – HERMINE KERNIC HB – LANDI-LAMPAUL HB – MORLAIX/PLOUGONVEN – PLOUDIRY-SIZUN HB – PLOUGAR-BODILIS – PLOUGOURVEST – PLOUVORN HB – PSM HANDBALL – TAULE HB – ABER BENOIT – BREST PENN-AR-BED – PL CAVALE-BLANCHE – GOUESNOU HB – GUILERS HB LOCMARIA HB – MILIZAC HB – PLL BREST – PLOUGONVELIN HB – PONT-DE-L'IROISE HB – PORSPODER – SAINT-RENAN HB – BOURG-BLANC HB – COTE DES LEGENDES HB – LE DRENEC HB – ELORN HANDBALL ENTENTE DES ABERS – LA FOREST-LANDERNEAU – LESNEVEN/LE FOLGOET – PLABENNEC HB – PLOUDANIEL HB – PLOUGUIN HB PLOUVIEN – SAINT-THONAN HB

Clubs absents : GUERLESQUIN HB – CORSEN HB

L'Assemblée Générale dispose de 277 voix sur 281 voix.  
Elle peut donc valablement délibérer.

---

## ACCUEIL DE L'ASSEMBLEE

Monsieur le Président remercie Monsieur Yvon BESCOND, Maire de LA FOREST LANDERNEAU, ainsi que Madame Claudie LAURENS, Vice-Présidente du Club, pour leur accueil à l'occasion de cette Assemblée Générale.

Monsieur René VIGOUROUX, représente le CDOS et Monsieur Mathieu JOUAN, représente la LBHB et indique qu'il a hâte de découvrir le projet de développement du Comité qui est fortement impliqué dans le projet territorial. La D.D.C.S. est excusée.

Monsieur Roland GUILLON, Adjoint au Maire, présente la Commune de LA FOREST LANDERNEAU, sous forme de diaporama. Monsieur BESCOND indique qu'il est admiratif et reconnaissant du travail réalisé par les clubs. Il insiste sur le rôle social important et irremplaçable des bénévoles.

## OUVERTURE DE SEANCE

Gérard CANTIN, Président du CFHB, indique que le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut commencer ses travaux.

Il soumet au vote le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2012. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## LE PASSE

### I - Le mot du Président

Gérard CANTIN précise que le Conseil d'Administration a été renouvelé l'an passé à 50 %. Dès le 1er septembre 2012, la démarche pour le projet 2013-fév.2017 (mondial masculin aura lieu en janvier 2017 d'où ce décalage d'élection) a commencé.

# Compte rendu Assemblée Générale 2013

## 15 juin 2013 - LA FOREST LANDERNEAU

L'objectif reste de transmettre de la passion et de la compétence.

### II – Rapport moral

Gérard CANTIN excuse Michelle KERNOA retenue par des obligations professionnelles.

### III – Rapport du Trésorier

Présentation des comptes par Pascal GOULLAOUIC, Expert Comptable.

Après avoir répondu aux questions posées au sujet de ce budget, le bilan budgétaire et l'affectation de résultat, sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité. L'affectation du résultat est mis en report à nouveau.

Gérard CANTIN indique que les 10 000 licences n'ont pas été atteintes mais cela reste malgré tout un joli score. Les licences masculines progressent plus que les licences féminines.

### IV – Organisation des compétitions

Jean-Luc THOMAS propose au public de répondre aux éventuelles questions suite à son compte-rendu. Pas de questions.

Gérard CANTIN remercie chaleureusement Jean Luc THOMAS pour tout son travail.

### V – Réglementation – CMCD - Equipements

Le public n'ayant aucune question à poser à Jean Paul NICOL, Gérard CANTIN le remercie également chaleureusement. « Nous lui avons confié une mission importante : remise à plat de la convention, des statuts et règlements et clarification de la CMCD ».

### VI – Arbitrage

Serge LE BIHAN indique qu'il y a 96 JA en formation.

### VII – Discipline

Yves LE MENN précise qu'il a de moins en moins de dossiers traités : c'est une bonne nouvelle ! La pratique est de plus en plus cadrée, police de salle.

Yves LE MENN souhaite que sa commission s'étoffe, il lance un appel aux Clubs.

### VIII – Commission Développement

Sandra CADIOU indique que le Grand Stade s'est déroulé à Plougven les 31 mai et 1er juin derniers. Le vendredi (c'était une nouveauté), il y a eu un grand stade scolaire avec la participation de 5 écoles. 1 000 enfants ont été accueillis sur ces 2 journées et le bilan est très positif.

Sandra CADIOU annonce la date du Grand Stade 2014 : les 23 et 24 mai à DIRINON.

Yves LE MENN intervient en indiquant qu'il serait intéressant de faire passer l'information dans toutes les écoles. Sandra répond qu'un courrier leur sera transmis fin août afin que cette date puisse être inscrite dans les projets scolaires.

Fabienne CORRE, du Club Hermine Kernic, précise qu'il serait intéressant que les écoles reçoivent

# Compte rendu Assemblée Générale 2013

## 15 juin 2013 - LA FOREST LANDERNEAU

l'information dès début juillet pour l'année suivante.

Sandra CADIOU informe que la remise des labels a été faite avec les Elus locaux et ceux du Comité.

### IX – Commission Communication

Jean Michel MESCOFF signale aux clubs présents qu'une lettre d'information est transmise aux clubs et que ces derniers doivent la retransmettre à tous leurs licenciés.

Depuis quelques semaines, le Comité a une page Facebook.

### X – Pôle Excellence Sportive

Marc MONOT indique la volonté du Comité de différencier le Pôle Excellence du Pôle Formation.

Les résultats du CLE sont encourageants, puisque 3 jeunes rentrent au pôle de Cesson.

## L'AVENIR

Les enjeux prioritaires du plan de développement sont :

- La professionnalisation : modifier nos relations (professionnaliser les dirigeants)
- la formation

Lionel GRAVE présente les 3 forums, en lien avec le plan de développement, qui vont être mis en place lors de cette AG :

- la formation : formation des cadres, arbitres, dirigeants
- la professionnalisation : 2 axes (fonctionnement dans les clubs et quelles missions pour les salariés des Clubs ?)
- les Clubs structurants : comment finaliser les collaborations en Clubs ?

Les groupes de travail se mettent en place et débattent sur les thèmes choisis pendant près d'une heure.

Suite aux trois forums, où la participation active de tous les participants a été remarquable, les conclusions seront analysées rapidement et le Bureau Directeur et l'équipe des professionnels du comité mettront en place des réponses et actions prioritaires en cohérence avec le plan de développement.

### Statuts et Règlements

Jean Paul NICOL présente l'additif aux statuts et règlement intérieur corrigé par la FFHB.

Vote : adopté à l'unanimité.

### C.O.C.

Jean Luc THOMAS invite les clubs à consulter sur le site de la FFHB les modifications de l'AG Fédérale. Il insiste sur les reports mais aussi sur les qualifications, licences, signatures, feuilles de match.

# Compte rendu Assemblée Générale 2013

## 15 juin 2013 - LA FOREST LANDERNEAU

### C.M.C.D

Jean Paul NICOL présente le projet de la CMCD.

Après reprécisions de certains points, le projet CMCD 2013-2014 est soumis au vote : 12 contre et 0 abstention.

Budget prévisionnel : Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

### Tarifs et licences

Pas de hausse du prix des licences. Le 1 € voté lors l'AG précédente ne s'applique pas du fait du bilan financier positif.

Vote : Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

### Vœux des Clubs

Gérard Cantin fait lecture de tous les vœux des clubs et soumet le vœu 3 du club SYTEM HB aux votes : 5 voix pour donc vœu rejeté.

Rappel du vœu n°3 : Nous proposons que lors d'une égalité de points en fin de championnat entre une équipe 1 d'un club et l'équipe 2 de l'autre club, la montée soit automatiquement attribuée à l'équipe 1 plutôt qu'à l'équipe ayant le goal avérage le plus favorable pour favoriser le développement des petits clubs.

### Challenge Christophe Caraty

Le Challenge Caraty se déroulera les 24 et 25 août 2013. Il est organisé par l'Association Challenge C. Caraty.

Joël CARATY parle des valeurs de solidarité et de soutien.

3 thématiques :

- l'aide à l'Hôpital
- la promotion du handball
- en faire un lieu de rencontre en début de saison

## CONCLUSION

René VIGOUROUX du CDOS : le Comité de Handball est un des Comités les plus dynamiques du Département.

Mathieu JOUAN, représentant de la LBHB : remarque la qualité des échanges et la sérénité de l'AG. Le forum était très intéressant : « c'est à nous, Elus du Handball, de répondre aux attentes des Clubs ».

Le Maire de LA FOREST LANDERNEAU intervient pour remercier le public de sa présence et indique être serein pour l'avenir du handball.

# Compte rendu Assemblée Générale 2013

## 15 juin 2013 - LA FOREST LANDERNEAU

Gérard CANTIN conclut : « c'est tous ensemble que nous irons vers nos objectifs ».

La remise des récompenses termine les travaux.

Médailles de bronze

Janine LE GALL

André PELLE

Marc MONOT

Médailles d'argent

Sandra CORBE

Gilbert GESTIN

Nadia NEN

Médaille d'Or

Jean François CILLARD

La secrétaire Général  
Michelle KERNOA



Le Président du Comité  
Gérard CANTIN



# Le mot du Président

## Gérard CANTIN

Cette année 2014, année symbolique pour le Comité Départemental qui fête ses cinquante ans, est une année charnière. Devant nos pairs, présents aujourd'hui et ceux absents pour qui nous avons une pensée, qui ont oeuvré chacun à leur époque et avec leur équipe pour construire patiemment ce qu'est devenu aujourd'hui le Comité du Finistère, nous avons l'énorme responsabilité d'en assurer la continuité et la pérennité, mais aussi de contribuer à l'évolution de nos institutions et de nos fonctionnements.

Le Projet Territorial initié par la Fédération Française de Hand-Ball, et piloté au départ par Jean-Yves Caër est devenu réalité et s'impose comme une évidence. Les profondes réformes territoriales, et la « redistribution » des financements publics qui font l'actualité politique, nous montre s'il en est besoin l'impérieuse nécessité de travailler ensemble. A la Pointe du Finistère, travailler ensemble se fera dans la proximité et sans perdre notre identité et nos spécificités, deux axes forts sortis des forums de notre AG 2013.

Les deux axes privilégiés il y a trois ans : la formation et la communication sont les résultats tangibles et incontournables de nos actions. Seuls, nous n'aurions pu présenter le bilan d'activité du Pôle Formation. La Charte graphique, que vous avez découvert la semaine dernière à Pontivy, est bien plus qu'un simple logo décliné avec des couleurs. C'est la volonté de communiquer une image forte et militante du hand-ball breton et nous en serons un des acteurs majeurs et leaders.

La seconde évolution forte est la professionnalisation. Professionnalisation de notre institution et professionnalisation des clubs. Ce sera un des grands chantiers de la seconde partie de notre mandat. A travers notre action très forte dans le GEHB (Groupement d'employeurs Hand-Ball Bretagne) nous allons contribuer à mutualiser les moyens et coordonner les actions pour créer des emplois pérennes.

Dans nos institutions, nous voulons initier une gestion cohérente, innovante et mutualisée de nos ressources humaines, qui devra s'inscrire dans notre politique territoriale. Au sein du Comité, la mise en place de réunions de service avec les professionnels nous permet de lier nos décisions et nos actions dans l'intérêt général et de les suivre dans le cadre de notre plan de développement 2013/2017 qui vous a été présenté l'an dernier.

L'année 2014 va voir l'ouverture en Septembre prochain de l'ARENA de Brest. Avec la naissance de ce premier palais des sports breton de plus de 4000 places, nous pouvons envisager l'organisation d'événements à portée nationale et internationale et de nous inscrire dans la durée, ce qui permettra de rendre notre Comité et ses 10000 licenciés, plus visible et toujours plus dynamique.

Sur le plan sportif, une fois n'est pas coutume dans notre territoire, ce sont les féminines qui tirent le Hand Finistérien vers le haut : Les montées du PAB BREST en D2, de LANDI-LAMPAUL en N1, des deux montées de N3 (qui compensent les deux descentes), la victoire en finale nationale des - 18 ans de l'HERMINE/KERNIC et bien sur la qualification de la sélection départementale 2000 aux finalités à Orléans le week-end dernier. Et je reste convaincu que toutes les actions de formation et d'accompagnement sur la filière masculine ne va tarder à porter ses fruits auprès des clubs finistériens.

Avant de vous souhaiter de très bonnes vacances, je voudrais remercier l'engagement sans faille de tous les salariés(es) du Comité et tous les membres du Conseil d'Administration ainsi que tous les membres des commissions, pour leur action dans l'intérêt général de notre sport de son développement et de son rayonnement.

Gérard CANTIN.

# Rapport Moral de la Secrétaire Générale

## Michelle KERNOA

Cet exercice aura été riche dans de nombreux domaines.

Toutes et tous avez montré par le passé combien votre capacité de mobilisation était forte, dès lors que les défis à relever étaient enthousiasmants et porteurs d'avenir pour le Hand Ball dans le Finistère.

Je suis convaincue qu'ensemble, de nouveaux succès se profilent.

Je tiens à vous assurer de mon engagement entier au service des objectifs que nous partageons : travail de nos salariés, de nos élus, bénévoles dans les clubs, poursuite de notre développement.

J'ai une pleine confiance dans votre propre engagement et compte sur votre participation active pour relever avec succès les défis qui sont les nôtres.

Proximité, compétence et motivation constituent les atouts que le Comité du Finistère de Hand Ball, peut mettre au service de ses ambitions

Michelle KERNOA.

# Rapport du Trésorier

## Michel VITTOZ

L'année dernière déjà, je pensais que nous pouvions atteindre les 10 000 licenciés compétitifs, malheureusement, et pour la première année depuis 10 ans, notre nombre de licenciés a légèrement diminué.

Il va falloir se remettre à l'ouvrage. Nous essaierons d'atteindre cet objectif grâce au dynamisme des clubs, des actions du Comité vers les jeunes, des formations mises en place avec l'IFOHB pour nos entraîneurs et nos dirigeants.

### Bilan financier 2013

Bien que reconnu par toutes les instances comme un sport majeur dans le Finistère, nos subventions ont diminué de 28% et on nous annonce de nouvelles restrictions importantes pour 2014.

L'augmentation du nombre de licenciés nous permettait chaque année d'améliorer nos finances, mais malheureusement nos recettes sur licences 2013 sont restées quasiment stables.

Mais nous avons pu compenser ces pertes par d'autres recettes, en particulier par notre implication au pôle de Brest et toutes les formations réalisées au nom de l'IFOHB

### Nous avons financé

- L'ensemble des actions de promotion et de développement du handball
- Les inter-Comités avec les filles en finale à Orléans et les garçons qui ont passé 3 tours
- Le centre de formation des joueurs des 2 Rives à Landerneau qui compte 31 joueurs et qui nous donne pleine satisfaction
- L'embauche de Loïc Gardey comme entraîneur au centre de Landerneau
- L'embauche de Lionel Gravé qui a passé son DE
- Le CLE de Locmaria -Plouzané
- le Grand stade sur 2 jours
- La formation des entraîneurs
- Le financement du service territorial et de l'IFOHB.

Nous avons maintenu l'offre aux clubs pour les matériels spécifiques tels que les kits de mini-hand et premier pas, les réducteurs de but, mini-but gonflable, but de sandball à 50% de leur valeur, et nous continuerons ces actions pour aider les clubs à s'équiper afin qu'ils puissent répondre qualitativement aux demandes des jeunes pratiquants.

Les principales augmentations des charges sont liées à l'emploi et aux frais de missions.

Ainsi nos charges ont augmenté de 8.2%.

Malgré cela, notre compte d'exploitation 2013 reste positif à 5571 €.

### Notre budget 2014

Comme vous le savez déjà, l'ensemble de nos subventions vont continuer à diminuer et nous nous devons de pérenniser notre Comité avec moins d'aides des instances structurelles comme le DDCS, le Conseil Régional et Général.

# Rapport du Trésorier

## Michel VITTOZ

Malgré ces problèmes financiers, le Comité tient à poursuivre toutes les actions entreprises pour son développement et pour l'amélioration qualitative de nos encadrants dans les clubs, des bénévoles, de nos joueuses et joueurs sur l'ensemble du Finistère.

Devant le succès du centre d'entraînement de Landerneau nous avons décidé de monter la même structure à Brest pour les filles. Dès septembre ce centre d'entraînement sera opérationnel

Bien sûr il va falloir financer cette structure supplémentaire.

Nous pensons pouvoir étaler ce financement sur 4 ans, ce qui représente une augmentation de 80cts d'€ par licencié.

Nous vous proposons donc d'appliquer cette augmentation en la modulant suivant les catégories d'âges pour favoriser le prix des licences des catégories jeunes.

Les engagements et redevances qui avaient très peu évolués ces dernières années, sont réévalués.

Vous trouverez ci-après nos propositions de tarifs des licences, engagements, formations et amendes.

Je tiens à remercier Jacqueline qui accomplit méticuleusement son travail et m'aide à la bonne gestion des finances du Comité.

Je reste à votre disposition pour toutes explications que vous souhaiteriez.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Michel VITTOZ.

## BILAN ACTIF

	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	183 846	36 695	147 151	153 760
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	24 027	12 182	11 845	3 086
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>207 873</b>	<b>48 877</b>	<b>158 996</b>	<b>156 846</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 742	2 957	6 785	4 234
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	243 743	3 500	240 243	256 248
Autres créances	7 270		7 270	4 740
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	276 506		276 506	249 666
Charges constatées d'avance (3)	4 207		4 207	1 909
<b>TOTAL (II)</b>	<b>541 467</b>	<b>6 457</b>	<b>535 010</b>	<b>516 798</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>749 340</b>	<b>55 334</b>	<b>694 006</b>	<b>673 644</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## BILAN PASSIF

	31/12/2013	31/12/2012
	Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>	26 811	26 811
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles	117 495	117 495
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	119 815	80 454
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>	5 571	39 360
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>269 692</b>	<b>264 120</b>
<b>Comptes de liaison (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 000	2 500
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 000</b>	<b>2 500</b>
<b>FONDS DEBIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	60 921	62 548
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 224	160 497
Dettes fiscales et sociales	52 081	49 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 700	3 670
Produits constatés d'avance (1)	130 388	130 383
<b>TOTAL (V)</b>	<b>422 314</b>	<b>407 023</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>694 006</b>	<b>673 644</b>
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		36 498
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	422 314	370 526
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	8 462	
(3) dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

## COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2013	31/12/2012
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	529 011	508 531
Production vendue		
Prestations de services	57 441	56 218
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>586 452</b>	<b>564 749</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	58 476	81 209
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	30 580	15 494
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	30 072	25 634
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>705 580</b>	<b>687 086</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	343 527	331 222
Variation de stocks (marchandises)	- 2 698	- 1 506
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	141 820	121 128
Impôts, taxes et versements assimilés	8 635	7 177
Salaires et traitements	144 000	133 464
Charges sociales	49 056	44 146
Autres charges de personnel	1 503	- 5 377
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 643	8 507
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	6 457	3 089
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 000	
Autres charges	817	3 958
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>704 760</b>	<b>645 808</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>820</b>	<b>41 278</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	5 654	4 026
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>5 654</b>	<b>4 026</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)	755	1 091
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>755</b>	<b>1 091</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>4 899</b>	<b>2 935</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>5 719</b>	<b>44 213</b>

## COMpte DE RESULTAT

	31/12/2013	31/12/2012
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	624	1 197
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>624</b>	<b>1 197</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	408	6 050
Sur opérations en capital	364	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>772</b>	<b>6 050</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>- 148</b>	<b>- 4 853</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>711 858</b>	<b>692 309</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>706 286</b>	<b>652 949</b>
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>5 571</b>	<b>39 360</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>5 571</b>	<b>39 360</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association CTE FINISTERE HAND BALL relatifs à la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan</b>	<b>:</b>	<b>694 006 Euros</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>:</b>	<b>705 580 Euros</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>:</b>	<b>5 571 Euros</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

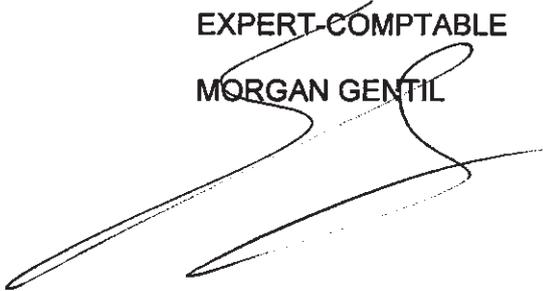
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BREST,

Le 07/05/2014

EXPERT-COMPTABLE

MORGAN GENTIL



# Statistiques des licences - Saison 2013-2014

FINISTERE ASSEMBLEE GENERALE									
le 21 juin 2014									
Nom du club	N° club	Total (hors Evènementielles)	Licences Féminines	Licences Masculines	Licences Compétitives	Licences Loisirs	Licences Avenir	Licences Evènementielles	VOIX
<b>COMITE 29</b>	<b>05 29 000</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>541</b>	<b>0</b>
HBC BREST PENN-AR-BED	05 29 001	248	121	127	234	14	0	0	6
JS CARANTEC	05 29 002	98	54	44	86	1	11	0	3
LESNEVEN LE FOLGOET HB	05 29 004	423	210	213	406	15	2	0	10
HANDBALL CLUB DU CAP SIZUN	05 29 006	266	136	130	253	12	1	0	7
ENT MONTS D'ARREE CARHAIX	05 29 007	158	67	91	157	0	1	0	5
AL CHATEAULIN HB	05 29 008	233	103	130	222	11	0	0	6
CHATEAUNEUF DU FAOU US	05 29 009	116	65	51	116	0	0	79	4
AL DE CONCARNEAU - TREGUNC	05 29 010	241	59	182	200	28	13	0	6
HANDBALL CLUB DE DOUARNENEZ	05 29 011	84	23	61	84	0	0	81	3
HANDBALL CLUB GABERICOIS	05 29 012	121	28	93	121	0	0	0	4
CLUB ATHLETIC FORET FOUESNANT	05 29 014	140	34	106	138	2	0	15	4
AMICALE LAIQUE DE QUIMPER	05 29 018	23	5	18	23	0	0	0	2
HANDBALL CLUB DE QUIMPERLE	05 29 019	185	82	103	137	17	31	0	6
ROSPORDEN HANDBALL	05 29 020	176	74	102	140	23	13	0	5
BOURG BLANC HANDBALL	05 29 021	173	97	76	168	4	1	0	5
GOUESNOU HANDBALL	05 29 028	111	60	51	111	0	0	0	4
SPORTING DE GUILERS	05 29 029	136	40	96	136	0	0	0	4
PL LAMBEZELLE DE BREST	05 29 031	241	91	150	237	0	4	2	6
MILIZAC HANDBALL	05 29 032	142	80	62	93	13	36	14	5
LES CHARDONS DE PORSPODER	05 29 034	75	40	35	61	3	11	0	3
ST RENAN HANDBALL	05 29 036	129	42	87	129	0	0	0	4
COTES DES LEGENDES HB	05 29 039	171	100	71	159	12	0	0	5
ELORN HANDBALL	05 29 040	235	104	131	224	11	0	0	6
ENTENTE DES ABERS	05 29 042	282	158	124	271	10	1	53	7
HB CLUB DRENNECOIS	05 29 043	157	98	59	144	13	0	37	5
STADE PLABENNECOIS HAND BALL	05 29 044	275	139	136	273	0	2	0	7
HANDBALL CLUB DE PLOUVIEN	05 29 045	130	86	44	130	0	0	48	4
LA GUERLESQUINAISE HANDBALL	05 29 048	25	8	17	25	0	0	0	2
ASC DE GUICLAN	05 29 049	108	96	12	108	0	0	0	4
LANDI / LAMPAUL HANDBALL	05 29 051	312	169	143	312	0	0	0	8
MORLAIX/ PLOUGONVEN HB	05 29 052	204	84	120	204	0	0	0	6
PLOUDIRY / SIZUN HANDBALL	05 29 053	184	98	86	169	15	0	2	5
HERMINE KERNIC HANDBALL	05 29 054	323	174	149	323	0	0	0	8
ETOILE FILANTE PLOUGOURVEST	05 29 058	80	61	19	80	0	0	0	3
PLOUVORN HANDBALL	05 29 059	267	161	106	257	10	0	0	7
SYTEM HANDBALL	05 29 063	203	100	103	190	0	13	51	5
US TAULE HANDBALL	05 29 064	70	62	8	70	0	0	0	3
PLOUDANIEL HANDBALL	05 29 067	143	108	35	141	1	1	0	4
LOC MARIA HANDBALL	05 29 075	378	168	210	278	0	0	218	10
PLOUGAR-BODILIS	05 29 082	136	111	25	119	17	0	0	4

# Statistiques des licences - Saison 2013-2014

Nom du club	N° club	Total (hors Evénementielles )	Licences Féminines	Licences Masculines	Licences Compétitives	Licences Loisirs	Licences Avenir	licences Evénementielles	VOIX
HANDBALL CLUB DE PONT DE BUIS	05 29 084	131	42	89	118	13	0	28	4
HANDBALL CLUB DE PLEYBEN	05 29 086	183	83	100	183	0	0	0	5
PL CB BREST	05 29 089	153	48	105	153	0	0	0	5
PONT DE L'IROISE HANDBALL	05 29 091	358	131	227	341	17	0	2	9
CROZON MORGAT HANDBALL	05 29 095	119	55	64	119	0	0	0	4
PLOUGONVELIN HANDBALL	05 29 102	170	91	79	116	12	42	181	6
PLOUGUIN HANDBALL	05 29 109	33	16	17	33	0	0	0	2
HANDBALL CLUB BANNALEC	05 29 112	80	21	59	80	0	0	0	3
HANDBALL CLUB BIGOUDEN	05 29 113	164	77	87	157	7	0	0	5
HANDBALL CLUB BRIECOIS	05 29 115	158	67	91	158	0	0	0	5
WAR RAOK KLOAR	05 29 121	110	28	82	98	0	12	0	3
HANDBALL ST-THO	05 29 124	52	36	16	41	0	11	0	2
ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE	05 29 125	139	91	48	132	7	0	0	4
QUIMPER HANDBALL	05 29 128	162	50	112	155	7	0	202	6
ABER BENOIT HAND BALL	05 29 130	105	59	46	105	0	0	0	4
HBC DE PLOMODIERN	05 29 131	59	51	8	59	0	0	0	3
FOREST LANDERNEAU HB	05 29 132	132	44	88	118	13	1	0	4
PSM HANDBALL	05 29 136	128	55	73	124	4	0	0	4
CORSEN HANDBALL	05 29 138	56	25	31	53	3	0	0	3
AL DE POULDREUZIC	05 29 139	73	40	33	72	0	1	0	3
CONCARNEAU CORNOUAILLE HB	05 29 140	3	1	2	1	2	0	0	0
<b>TOTAUX 29</b>	<b>61</b>	<b>9775</b>	<b>4711</b>	<b>5064</b>	<b>9150</b>	<b>317</b>	<b>208</b>	<b>1554</b>	<b>289</b>

# Commission Organisation des Compétitions

## Jean-Luc THOMAS

### Bilan des championnats adultes

Le championnat s'est déroulé sans trop de problèmes . La nouvelle règle de qualification des joueurs en cas de report n'a pas généré de changement notable dans les habitudes. Toujours un manque d'arbitre sur les rencontres et toujours ce manque de politesse de certains : les clubs ne sont pas prévenus de leur défection. Quelques incidents sur certaines rencontres mais peut-on décréter, régler le fair play, la convivialité !!!

Ce constat, fait en championnat adultes, existe aussi hélas sur les rencontres jeunes, ces jeunes joueuses et joueurs ne sont que très rarement responsables de cet état d'esprit. Une maladie, quelque fois frappe le bord de touche ou les spectateurs, « la championnite » mais rassurons nous, grâce aux formations mis en place par le comité, on arrive à guérir.

La commission a une application tolérante des règlements que ce soit en jeunes ou en seniors, faudra t-il être plus strict à l'avenir : feuille de match parfaitement remplie, table de marque avec adultes, responsable de salle avec brassard obligatoire, etc...

Restons positifs : il y a 1300 rencontres seniors par saison et les problèmes restent minoritaires, mais comme pour l'iceberg c'est ce que l'on voit que l'on retient, oubliant toutes les rencontres où la convivialité est présente.

Un point noir cette saison en seniors masculins, les mauvais résultats de nos équipes en national et régional nous laissent présager des descentes nombreuses en prérégalional.

En compétition jeunes après analyse de la situation la commission a décidé de ne faire qu'une phase de brassage en -14 et -16 mais conserve la 2ème phase pour les -12. L'engagement se fera sur 4 niveaux au lieu de 3. Le principe de triangulaire pour le 1er tour de brassage est maintenu .Le contrôle des licences jeunes pendant les brassages avec pénalités différées est lui aussi maintenu en attendant le nouveau logiciel Gesthand.

Cette saison le calendrier a posé problème sur une date, nous essaierons de faire mieux en 2014-2015 en tenant toujours compte de tous nos impératifs : calendrier ligue, date IFOHB, Inter comités, vacances .....

La commission organisation des compétitions vous souhaite de bonnes vacances.

Jean Luc THOMAS.

# Palmarès 2013/2014

MASCULINS			FEMININS		
<b>Seniors</b>	Prérégion	AL CONCARNEAU TREGUNC	<b>Seniors</b>	Prérégionale	PLOUGONVELIN HB
	Excellence A	ABER BENOIT HBC		Excellence	PONT DE L'IROISE HANDBALL
	Excellence B	Entete TAULE/CARANTEC		Honneur A	PL LAMBEZELLE BREST 2
	Honneur A	HBC BREST PENN-AR-BED		Honneur B	HBC BRIEC 1
	Honneur B	ROSPORDEN/SYTEM HB 2		Honneur C	PSM HANDBALL
	Honneur C	BOURG BLANC HB			
<b>- 18 ans</b>	Prérégionale	PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL	<b>- 18 ans</b>	Prérégionale	HBC CAP SIZUN
	Excellence	GOUESNOU HB		Excellence	MILIZAC HB
<b>- 16 ans</b>	Prérégion A	AL CONCARNEAU TREGUNC	<b>- 16 ans</b>	Prérégionale A	HBC BREST PENN-AR-BED
	Prérégionale B	Ent SAINT RENAN/GUILERS		Prérégionale B	PLOUGAR BODILIS HB
	Honneur A	Ent ELORN HB/FOREST LAND		Honneur A	BOURG BLANC HB
	Honneur B	AL CONCARNEAU TREGUNC 2		Honneur B	PLOUDIRY/SIZUN HB
<b>- 14 ans</b>	Prérégionale	LANDI / LAMPAUL HB 1	<b>- 14 ans</b>	Honneur C	CHATEAUNEUF DU FAOU 1
	Excellence A	LOCMARIA HANDBALL 1		Prérégionale	PLOUGAR BODILIS HB 1
	Excellence B	HBC BRIEC		Excellence A	Ent ST RENAN/GUILERS HB 1
	Honneur A	Ent CHATEAULIN/PLEYBEN 2		Excellence B	AL QUIMPER/HBC GABERICOIS
	Honneur B	HERMINE KERNIC HB		Honneur A	HBC BRIEC
	Honneur C	Ent ROSPORDEN/SYTEM 2		Honneur B	PONT DE L'IROISE HANDBALL 1
<b>- 12 ans</b>	Prérégionale	LOCMARIA HANDBALL 1	<b>- 12 ans</b>	Honneur C	MORLAIX/PLOU/TAULE/CAR
	Excellence A	PONT DE L'IROISE HB 1		Honneur D	Ent TAULE/CARANTEC 4
	Excellence B	PL LAMBEZELLE BREST 1		Prérégionale	PLOUVORN HB 1
	Honneur A	HBC BREST PENN-AR-BED 2		Excellence A	EF PLOUGOURVEST HB
	Honneur B	COTE DES LEGENDES HB		Excellence B	ASC GUICLAN HB
	Honneur C	MORLAIX/PLOUGONVEN HB		Honneur A	MILIZAC HB
	Honneur D	HBC BRIEC 1		Honneur B	PLOUVORN HB 2
	Honneur E	AL CONCARNEAU TREGUNC 2		Honneur C	HBC BRIEC
		Honneur D	SAINT RENAN HB 1		
		Honneur E	US CHATEAUNEUF DU FAOU 1		

# Classements 2013/2014

## Seniors Féminin - PréRégionale

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PLOUGONVELIN HB	64	22	21	0	1	597	337	260	0	0	-
2	ENTENTE LA FLECHE	56	22	17	0	5	540	358	182	0	0	-
3	HBC DRENNECOIS	53	22	15	1	6	472	372	100	0	0	-
4	HBC CAP SIZUN	51	22	13	3	6	528	422	106	0	0	-
5	ST RENAN/GUILERS	50	22	13	2	7	470	418	52	0	0	-
6	HERMINE KERNIC HB	45	22	11	1	10	476	496	-20	0	0	-
7	PLOUGAR BODILIS HB	45	22	11	1	10	419	423	-4	0	0	-
8	COTE DES LEGENDES	39	22	7	3	12	397	411	-14	0	0	-
9	PLOUDANIEL HB	36	22	7	1	14	443	514	-71	0	1	-
10	HBC GABERICOIS	34	22	6	1	15	396	503	-107	1	0	-
11	MORLAIX/PLOU/TAULE/CAR	28	22	3	1	18	333	523	-190	1	0	-
12	HBC PLOUVIEN	22	22	1	0	21	294	588	-294	2	0	-

## Seniors Masculin - PréRégionale

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	CONCARNEAU TREGUNC HB	59	22	18	1	3	700	584	116	0	0	-
2	PSM HANDBALL	58	22	17	2	3	744	550	194	0	0	-
3	PL LAMBEZELLE BREST 2	54	22	15	2	5	804	634	170	0	0	-
4	HBC DRENNECOIS	49	22	13	1	8	628	547	81	0	0	-
5	ROSPORDEN/SYTEM HB	48	22	12	2	8	707	664	43	0	0	-
6	Ent Monts d'Arée Carhaix	48	22	12	2	8	592	551	41	0	0	-
7	PLOUDIRY/SIZUN Hab	43	22	10	1	11	653	695	-42	0	0	-
8	ELORN HANDBALL	39	22	8	1	13	688	702	-14	0	0	-
9	QUIMPER CORNOUAILLE	39	22	8	1	13	591	671	-80	0	0	-
10	HBC GABERICOIS 2	36	22	7	0	15	611	681	-70	0	0	-
11	ENTENTE DES ABERS	28	22	3	1	18	578	710	-132	1	0	-
12	HBC BANNALEC	26	22	2	0	20	511	818	-307	0	0	-

## Seniors Féminin – Excellence

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PONT DE L'IROISE HB	57	20	18	1	1	537	315	222	0	0	-
2	EF PLOUGOURVEST HB	50	20	14	2	4	425	331	94	0	0	-
3	ENTENTE DES ABERS	49	20	15	0	5	437	288	149	0	1	-
4	LANDI / LAMPAUL HB	42	20	11	0	9	493	372	121	0	0	-
5	Ent Monts d'Arree Carhaix	42	20	12	0	8	353	350	3	0	2	-
6	HBC PLEYBEN	39	20	10	1	9	324	339	-15	0	2	-
7	PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL	35	20	8	0	12	340	404	-64	1	0	-
8	GOUESNOU HB	34	20	7	0	13	368	446	-78	0	0	-
9	ASC GUICLAN HB	32	20	6	0	14	272	369	-97	0	0	-
10	QUIMPER CORNOUAILLE HB	29	20	5	0	15	276	433	-157	1	0	-
11	SAINT RENAN/GUILERS HB	22	20	2	0	18	299	477	-178	2	0	-

# Classements 2013/2014

## Seniors Masculin – Excellence A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	ABER BENOIT HBC	56	20	18	0	2	606	447	159	0	0	-
2	LOCMARIA HANDBALL 3	56	20	18	0	2	691	435	256	0	0	-
3	HBC BIGOUDEN	50	20	15	0	5	578	449	129	0	0	-
4	HERMINE KERNIC HB	46	20	13	0	7	580	529	51	0	0	-
5	LESNEVEN LE FOLGOET HB	40	20	10	0	10	621	633	-12	0	0	-
6	AL CHATEAULIN HB	38	20	9	0	11	565	586	-21	0	0	-
7	CA FORESTOIS HB	36	20	8	0	12	555	584	-29	0	0	-
8	LANDI / LAMPAUL HB	36	20	8	0	12	498	532	-34	0	0	-
9	PLOUGONVELIN HB	32	20	6	0	14	482	609	-127	0	0	-
10	CROZON-MORGAT HB	30	20	5	0	15	440	587	-147	0	0	-
11	SAINT RENAN/GUILERS HB	20	20	0	0	20	410	635	-225	0	0	-

## Seniors Masculin – Excellence B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	Entete TAULE/CARANTEC	60	20	20	0	0	520	339	181	0	0	-
2	HBC PLEYBEN	54	20	17	0	3	592	465	127	0	0	-
3	STADE PLABENNECOIS HB	50	20	15	0	5	595	433	162	0	0	-
4	WAR RAOK KLOAR	47	20	13	1	6	562	433	129	0	0	-
5	PONT DE L'IROISE HB	41	20	10	1	9	488	552	-64	0	0	-
6	PLOUVORN HB 2	38	20	9	1	10	471	462	9	1	0	-
7	PL LAMBEZELLEC BREST 3	35	20	7	1	12	553	578	-25	0	0	-
8	HBC BRIEC	33	20	5	3	12	437	534	-97	0	0	-
9	FOREST LANDERNEAU HB	31	20	5	1	14	460	563	-103	0	0	-
10	PLOUDANIEL HB	26	20	2	3	15	410	507	-97	0	1	-
11	HBC GABERICOIS 3	22	20	1	1	18	364	586	-222	1	0	-

## Seniors Féminin – Honneur A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PL LAMBEZELLEC BREST 2	60	20	20	0	0	607	315	292	0	0	-
2	BOURG BLANC HB	54	20	17	0	3	543	316	227	0	0	-
3	LESNEVEN LE FOLGOET HB 3	48	20	14	0	6	543	401	142	0	0	-
4	ABER BENOIT HBC	44	20	12	0	8	430	393	37	0	0	-
5	PL LAMBEZELLEC BREST 3	42	20	11	0	9	407	335	72	0	0	-
6	ENTENTE DES ABERS 3	38	20	10	0	10	345	390	-45	2	0	-
7	CHARDONS DE PORSPODER	38	20	9	0	11	383	372	11	0	0	-
8	MILIZAC HB	34	20	7	0	13	423	460	-37	0	0	-
9	LOCMARIA HANDBALL 3	30	20	6	0	14	286	431	-145	2	0	-
10	PONT DE L'IROISE HB 2	26	20	3	0	17	343	581	-238	0	0	-
11	GOUESNOU HB	20	20	1	0	19	238	554	-316	2	0	-

# Classements 2013/2014

## Seniors Féminin – Honneur B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HBC BRIEC 1	64	22	20	2	0	513	256	257	0	0	-
2	ROSPORDEN/SYTEM 3	62	22	19	2	1	601	386	215	0	0	-
3	HBC PLOMODIERN	51	22	15	1	6	528	425	103	1	1	-
4	WAR RAOK KLOAR	48	22	12	2	8	518	460	58	0	0	-
5	US CHATEAUNEUF DU FAOU	43	22	9	3	10	480	439	41	0	0	-
6	CA FORESTOIS HB	43	22	10	1	11	361	340	21	0	0	-
7	CROZON-MORGAT HB	42	22	10	1	11	387	346	41	0	1	-
8	ROSPORDEN/SYTEM 4	40	22	7	4	11	354	476	-122	0	0	-
9	HBC BRIEC 2	36	22	6	2	14	308	392	-84	0	0	-
10	HBC BANNALEC	35	22	6	1	15	413	502	-89	0	0	-
11	POULDREUZIC/DOUAR	34	22	5	2	15	303	451	-148	0	0	-
12	HBC CAP SIZUN 3	25	22	2	1	19	217	510	-293	2	0	-

## Seniors Féminin – Honneur C

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PSM HANDBALL	51	18	16	1	1	552	280	272	0	0	-
2	ES LA FLECHE	47	18	14	1	3	398	266	132	0	0	-
3	ELORN HANDBALL	44	18	13	0	5	404	336	68	0	0	-
4	HERMINE KERNIC HB 3	36	18	10	0	8	310	330	-20	2	0	-
5	PLOUVORN HB	35	18	8	1	9	387	352	35	0	0	-
6	EF PLOUGOURVEST HB	32	18	7	0	11	327	303	24	0	0	-
7	BOURG BLANC HB 2	29	18	6	1	11	322	392	-70	2	0	-
8	TAULE/CARANTEC/MORL	26	18	6	0	12	273	339	-66	2	2	-
9	PLOUDANIEL HB 2	24	18	5	1	12	247	377	-130	3	2	-
10	PLOUGAR BODILIS HB 2	22	18	2	1	15	218	463	-245	1	0	-

## Seniors masculins – Honneur A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HBC BREST PENN-AR-BED	52	20	16	0	4	675	497	178	0	0	-
2	LOCMARIA HANDBALL 4	51	20	15	1	4	549	447	102	0	0	-
3	PL CB BREST 2	50	20	15	0	5	667	496	171	0	0	-
4	PL LAMBEZELLE BREST 4	45	20	13	0	7	568	478	90	1	0	-
5	PL LAMBEZELLE BREST 5	45	20	12	1	7	559	539	20	0	0	-
6	Ent GOUESNOU/MILIZAC	41	20	10	1	9	557	515	42	0	0	-
7	HERMINE KERNIC HB 4	37	20	9	1	10	446	492	-46	1	1	-
8	PL CB BREST 3	33	20	6	1	13	469	561	-92	0	0	-
9	HERMINE KERNIC HB 3	28	20	5	0	15	423	545	-122	2	0	-
10	CHARDONS DE PORSPODER	28	20	4	2	14	421	553	-132	2	0	-
11	SAINT RENAN/GUILERS 2	23	20	1	1	18	422	633	-211	0	0	-

# Classements 2013/2014

## Seniors masculins – Honneur B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	ROSPORDEN/SYTEM HB 2	59	20	19	1	0	692	354	338	0	0	-
2	HBC CAP SIZUN 2	56	20	18	1	1	693	392	301	0	1	-
3	QUIMPER CORNOUAILLE 2	44	20	12	0	8	550	481	69	0	0	-
4	HBC CAP SIZUN 3	42	20	11	0	9	520	514	6	0	0	-
5	WAR RAOK KLOAR	40	20	12	0	8	424	397	27	2	2	-
6	CONCARNEAU TREGUNC 3	40	20	11	0	9	537	495	42	1	1	-
7	HBC DOUARNENEZ	38	20	9	1	10	515	486	29	1	0	-
8	HBC BIGOUDEN 2	34	20	8	0	12	451	518	-67	2	0	-
9	ROSPORDEN/SYTEM HB 3	27	20	3	1	16	392	593	-201	0	0	-
10	HBC BANNALEC 2	27	20	4	0	16	436	681	-245	1	0	-
11	HBC BRIEC 2	22	20	1	0	19	305	604	-299	0	0	-

## Seniors masculins – Honneur C

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	BOURG BLANC HB	60	22	18	2	2	574	376	198	0	0	-
2	COTE DES LEGENDES HB	59	22	17	3	2	562	368	194	0	0	-
3	HBC PONT DE BUIS	57	22	17	1	4	579	430	149	0	0	-
4	ES LA FLECHE	52	22	14	2	6	578	467	111	0	0	-
5	PSM HANDBALL 3	46	22	11	2	9	537	499	38	0	0	-
6	LA GUERLESQUINAISE HB	41	22	10	0	12	465	523	-58	1	0	-
7	Ent Monts d'Arrée Carhaix	40	22	9	1	12	493	512	-19	1	0	-
8	US CHATEAUNEUF DU FAOU	37	22	7	1	14	532	567	-35	0	0	-
9	HBC PLEYBEN 2	36	22	7	1	14	481	566	-85	1	0	-
10	ELORN HANDBALL	35	22	6	2	14	430	555	-125	1	0	-
11	LANDI / LAMPAUL HB 3	32	22	5	1	16	390	490	-100	1	0	-
12	PLOUDIRY/SIZUN HB 2	28	22	3	0	19	340	608	-268	0	0	-

## Championnat – 18 ans féminin – PréRégionale

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HBC CAP SIZUN	38	14	12	0	2	303	187	116	0	0	-
2	LOCMARIA HANDBALL	37	14	11	1	2	291	214	77	0	0	-
3	HBC PLOUVIEN	31	14	8	1	5	256	241	15	0	0	-
4	PLOUGONVELIN HB	28	14	6	2	6	307	292	15	0	0	-
5	LANDI / LAMPAUL HB	26	14	5	2	7	267	320	-53	0	0	-
6	Ent Monts d'Arrée Carhaix	21	14	3	1	10	256	299	-43	0	0	-
7	PL CB BREST	21	14	3	2	9	158	232	-74	1	0	-
8	HB SAINT-THONAN	20	14	3	1	10	253	306	-53	1	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 18 ans féminin – Excellence

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	MILIZAC HB	29	10	9	1	0	271	175	96	0	0	-
2	QUIMPER CORNOUAILLE HB	22	10	6	0	4	177	156	21	0	0	-
3	HBC BRIEC	20	10	5	0	5	144	153	-9	0	0	-
4	ASC GUICLAN HB	19	10	4	1	5	175	178	-3	0	0	-
5	PL LAMBEZELLE BREST	17	10	3	1	6	172	180	-8	0	0	-
6	CROZON-MORGAT HB	12	10	1	1	8	122	219	-97	1	0	-

## Championnat – 18 masculin – PréRégionale

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL	39	14	12	1	1	477	336	141	0	0	-
2	STADE PLABENNECOIS HB	36	14	11	0	3	434	393	41	0	0	-
3	Ent PLOUGONVELIN/LOC	34	14	9	2	3	431	369	62	0	0	-
4	AL CONCARNEAU TREGUNC	29	14	8	0	6	415	386	29	1	0	-
5	HBC BREST PENN-AR-BED	23	14	4	1	9	364	390	-26	0	0	-
6	COTE DES LEGENDES HB	22	14	4	1	9	322	383	-61	1	0	-
7	HERMINE KERNIC HB	21	14	4	0	10	317	400	-83	0	1	-
8	HB ROSPORDEN/SYTEM	15	14	1	1	12	286	389	-103	2	0	-

## Championnat – 18 masculin - Excellence

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	GOUESNOU HB	34	12	10	2	0	391	289	102	0	0	-
2	LESNEVEN LE FOLGOET HB	31	12	9	1	2	413	323	90	0	0	-
3	CROZON-MORGAT HB	24	12	6	0	6	309	301	8	0	0	-
4	HBC BIGOUDEN	24	12	5	2	5	297	309	-12	0	0	-
5	HBC PONT DE BUIS	23	12	5	1	6	334	327	7	0	0	-
6	FOREST LANDERNEAU HB	18	12	2	2	8	263	298	-35	0	0	-
7	PL CB BREST	14	12	1	0	11	247	407	-160	0	0	-

## Championnat – 16 féminin – PréRégionale A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HBC BREST PENN-AR-BED	30	10	10	0	0	383	162	221	0	0	-
2	LESNEVEN LE FOLGOET HB 1	24	10	7	0	3	298	238	60	0	0	-
3	PONT DE L'IROISE HB	20	10	4	2	4	206	230	-24	0	0	-
4	HERMINE KERNIC HB	17	10	3	1	6	190	290	-100	0	0	-
5	PL CB BREST	15	10	2	1	7	214	259	-45	0	0	-
6	STADE PLABENNECOIS HB	13	10	1	2	7	157	269	-112	1	0	-

## Championnat – 16 féminin – PréRégionale B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PLOUGAR BODILIS HB	28	10	9	0	1	182	118	64	0	0	-
2	PLOUVORN HB	24	10	6	2	2	202	151	51	0	0	-
3	HBC CAP SIZUN	21	10	4	3	3	168	145	23	0	0	-
4	GABERIC/QUIMPER/BRIEC	20	10	4	2	4	135	150	-15	0	0	-
5	Ent PLEYBEN/CHATEAULIN	16	10	2	2	6	132	185	-53	0	0	-
6	LOCMARIA HANDBALL	10	10	0	1	9	102	172	-70	1	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 16 féminin – Honneur A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	BOURG BLANC HB	36	12	12	0	0	351	143	208	0	0	-
2	Ent ABERS/ABER BENOIT	32	12	10	0	2	282	196	86	0	0	-
3	HBC DRENECOIS	28	12	8	0	4	245	214	31	0	0	-
4	PLOUGONVELIN HB	24	12	6	0	6	221	224	-3	0	0	-
5	PLOUGUIN HB	18	12	3	0	9	186	271	-85	0	0	-
6	LESNEVEN LE FOLGOET HB	16	12	2	0	10	227	317	-90	0	0	-
7	HBC PLOUVIEN	14	12	1	0	11	148	295	-147	0	0	-

## Championnat – 16 féminin – Honneur B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL	34	12	11	0	1	272	146	126	0	0	-
2	Ent Monts d'Arrée Carhaix	31	12	9	1	2	255	198	57	0	0	-
3	MORLAIX/PLOUGONVEN HB	30	12	9	0	3	235	166	69	0	0	-
4	ELORN HANDBALL	23	12	5	1	6	209	211	-2	0	0	-
5	LANDI / LAMPAUL HB	20	12	4	0	8	201	239	-38	0	0	-
6	PSM HANDBALL 1	18	12	3	0	9	151	229	-78	0	0	-
7	LA GUERLESQUINAISE HB	12	12	0	0	12	129	263	-134	0	0	-

## Championnat – 16 féminin – Honneur C

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	CHATEAUNEUF DU FAOU 1	40	14	13	0	1	331	172	159	0	0	-
2	CHATEAUNEUF DU FAOU 2	36	14	11	0	3	314	160	154	0	0	-
3	Ent ROSPORDEN/SYTEM	34	14	10	0	4	346	240	106	0	0	-
4	AL CONCARNEAU TREGUNC	25	14	6	0	8	187	212	-25	1	0	-
5	CA FORESTOIS HB	24	14	5	0	9	190	218	-28	0	0	-
6	HBC BIGOUDEN	23	14	7	0	7	207	190	17	0	0	5
7	QUIMPER CORNOUAILLE HB	21	14	4	0	10	186	229	-43	0	1	-
8	CROZON-MORGAT HB	13	14	0	0	14	36	376	-340	1	0	-

## Championnat – 16 masculin – Prérégionale A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	AL CONCARNEAU TREGUNC	30	10	10	0	0	409	209	200	0	0	-
2	WAR RAOK KLOAR 1	22	10	6	1	3	279	269	10	0	1	-
3	PLOUVORN HB	21	10	5	1	4	252	256	-4	0	0	-
4	PL CB BREST	16	10	2	2	6	276	279	-3	0	0	-
5	HBC CAP SIZUN	15	10	2	1	7	237	346	-109	0	0	-
6	LANDI / LAMPAUL HB 1	15	10	2	1	7	221	315	-94	0	0	-

## Championnat – 16 masculin – Prérégionale B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	Ent SAINT RENAN/GUILERS	28	10	9	0	1	326	206	120	0	0	-
2	STADE PLABENNECOIS HB	23	10	8	0	2	263	216	47	0	0	3
3	Ent ROSPORDEN/SYTEM 1	20	10	5	0	5	277	276	1	0	0	-
4	ENT. ABERS/ABER BENOIT	18	10	4	0	6	265	263	2	0	0	-
5	Ent CHATEAULIN/PLEYBEN	16	10	3	0	7	270	304	-34	0	0	-
6	HBC PONT DE BUIS	12	10	1	0	9	183	319	-136	0	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 16 masculin – Honneur A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	Ent ELORN HB/FOREST LAND	52	18	17	0	1	496	289	207	0	0	-
2	HBC BREST PENN-AR-BED	46	18	13	2	3	446	347	99	0	0	-
3	PONT DE L'IROISE HB	42	18	12	0	6	493	390	103	0	0	-
4	LESNEVEN/FOLGOET	41	18	12	0	6	527	463	64	1	0	-
5	MORLAIX/PLOUGONVE	38	18	10	0	8	498	450	48	0	0	-
6	PLOUDIRY/SIZUN HB	33	18	7	1	10	385	358	27	0	0	-
7	CH PORSPODER	27	18	5	2	11	442	483	-41	0	0	3
8	PL L BREST	26	18	5	1	12	401	477	-76	2	1	-
9	LOCMARIA HANDBALL	24	18	3	0	15	336	540	-204	0	0	-
10	LANDI / LAMPAUL HB 2	24	18	2	2	14	335	562	-227	0	0	-

## Championnat – 16 masculin – Honneur B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	CONCARNEAU TREGUNC 2	54	20	17	0	3	680	437	243	0	0	-
2	QUIMPER CORNOUAILLE HB	53	20	18	0	2	613	354	259	0	0	3
3	HBC BIGOUDEN	50	20	15	0	5	507	357	150	0	0	-
4	WAR RAOK KLOAR 2	43	20	12	0	8	575	446	129	0	1	-
5	Ent ROSPORDEN/SYTEM 2	41	20	11	0	9	474	503	-29	1	0	-
6	HBC BRIEC	40	20	10	0	10	396	386	10	0	0	-
7	HBC BANNALEC	38	20	9	0	11	420	482	-62	0	0	-
8	HBC GABERICOIS	33	20	7	0	13	415	475	-60	1	0	-
9	US CHATEAUNEUF DU FAOU	30	20	5	0	15	317	488	-171	0	0	-
10	CA FORESTOIS HB	28	20	4	0	16	405	586	-181	0	0	-
11	HBC DOUARNENEZ	23	20	2	0	18	372	660	-288	1	0	-

## Championnat – 14 féminin – Prérégionale

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PLOUGAR BODILIS HB 1	39	14	12	1	1	341	210	131	0	0	-
2	PLouvorn HB 1	34	14	10	0	4	384	320	64	0	0	-
3	PLOUDIRY/SIZUN HB 1	32	14	9	0	5	373	345	28	0	0	-
4	HBC CAP SIZUN	32	14	9	0	5	395	327	68	0	0	-
5	HBC BREST PENN-AR-BED	31	14	8	1	5	325	260	65	0	0	-
6	Ent TAULE/CARANTEC 1	22	14	4	1	9	303	335	-32	1	0	-
7	LESNEVEN LE FOLGOET HB 1	18	14	1	2	11	244	383	-139	0	0	-
8	LANDI / LAMPAUL HB 1	14	14	0	1	13	223	408	-185	1	0	-

## Championnat – 14 féminin – Excellence A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	ST RENAN/GUILERS 1	41	14	13	1	0	422	283	139	0	0	-
2	ROSPORDEN/SYTEM 1	32	14	9	0	5	301	273	28	0	0	-
3	HBC PLOMODIERN 1	28	14	6	2	6	352	346	6	0	0	-
4	HERMINE KERNIC HB 1	28	14	9	1	4	292	272	20	0	0	5
5	PLOUGAR BODILIS 2	27	14	5	3	6	268	272	-4	0	0	-
6	Ent PLEYBEN/CHATE 1	21	14	5	1	8	283	332	-49	0	0	4
7	BOURG BLANC HB 1	20	14	3	0	11	241	292	-51	0	0	-
8	ABER BENOIT HBC	18	14	1	2	11	278	367	-89	0	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 14 féminin – Excellence B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	QUIMPER/HBC GABERICOIS	41	14	13	1	0	370	212	158	0	0	-
2	LOCMARIA HANDBALL 1	38	14	12	0	2	357	249	108	0	0	-
3	STADE PLABENNECOIS HB 1	30	14	8	0	6	265	251	14	0	0	-
4	ENTENTE DES ABERS 1	27	14	6	1	7	295	285	10	0	0	-
5	FOREST LANDERNEAU HB	24	14	5	0	9	228	279	-51	0	0	-
6	HBC BREST PENN-AR-BED 2	23	14	6	0	8	166	202	-36	3	0	-
7	GOUESNOU HB	20	14	3	0	11	152	249	-97	0	0	-
8	HERMINE KERNIC HB 2	18	14	2	0	12	196	302	-106	0	0	-

## Championnat – 14 féminin – Honneur A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HBC BRIEC	48	16	16	0	0	500	156	344	0	0	-
2	HBC PLOMODIERN 2	42	16	13	0	3	347	198	149	0	0	-
3	Ent PLEYBEN/CHATEAULIN 2	40	16	12	0	4	340	230	110	0	0	-
4	Ent ROSPORDEN/SYTEM 3	34	16	9	0	7	284	245	39	0	0	-
5	AL POULDREUZIC	30	16	7	0	9	237	322	-85	0	0	-
6	HBC CAP SIZUN 2	27	16	5	1	10	265	347	-82	0	0	-
7	AL CONCARNEAU TREGUNC	24	16	5	1	10	268	335	-67	1	2	-
8	Ent Monts d'Arrée Carhaix	20	16	2	0	14	107	312	-205	0	0	-
9	HBC BIGOUDEN	19	16	2	0	14	206	409	-203	1	0	-

## Championnat – 14 féminin – Honneur B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PONT DE L'IROISE HB 1	54	18	18	0	0	577	173	404	0	0	-
2	PONT DE L'IROISE HB 2	42	18	12	0	6	461	337	124	0	0	-
3	MILIZAC HB	42	18	12	0	6	426	370	56	0	0	-
4	PL L BREST	40	18	11	0	7	330	265	65	0	0	-
5	PL CB BREST	38	18	10	0	8	390	320	70	0	0	-
6	HBC PONT DE BUIS	37	18	10	0	8	335	272	63	0	1	-
7	ST RENAN/GUILERS 2	34	18	8	0	10	361	351	10	0	0	-
8	CH PORSPODER	28	18	5	0	13	219	505	-286	0	0	-
9	LOCMARIA HB 2	23	18	2	1	15	215	453	-238	0	0	-
10	PLOUGONVELIN HB	21	18	1	1	16	148	416	-268	0	0	-

## Championnat – 14 féminin – Honneur C

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	MORLAIX/PLOU./TAULE/CAR	48	16	16	0	0	409	163	246	0	0	-
2	HBC DRENNECOIS	41	16	12	1	3	303	190	113	0	0	-
3	ELORN HANDBALL	38	16	11	0	5	311	286	25	0	0	-
4	PLOUDANIEL HB	37	16	10	1	5	324	229	95	0	0	-
5	COTE DES LEGENDES HB	33	16	8	1	7	295	280	15	0	0	-
6	STADE PLABENNECOIS HB 2	27	16	5	1	10	261	323	-62	0	0	-
7	ENTENTE DES ABERS 2	26	16	5	0	11	195	274	-79	0	0	-
8	HBC PLOUVIEN	20	16	2	0	14	163	300	-137	0	0	-
9	LESNEVEN LE FOLGOET HB 3	18	16	1	0	15	150	366	-216	0	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 14 féminin – Honneur D

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	Ent TAULE/CARANTEC 4	38	14	12	0	2	348	195	153	0	0	-
2	LESNEVEN LE FOLGOET HB 2	38	14	12	0	2	366	172	194	0	0	-
3	PLOUVORN HB 2	35	14	10	1	3	323	225	98	0	0	-
4	ASC GUICLAN HB	29	14	7	1	6	284	220	64	0	0	-
5	ES LA FLECHE	28	14	6	2	6	294	293	1	0	0	-
6	PLOUDIRY/SIZUN HB 2	20	14	3	0	11	183	339	-156	0	0	-
7	LANDI / LAMPAUL HB 2	20	14	3	0	11	207	363	-156	0	0	-
8	HB SAINT THONAN	13	14	1	0	13	122	320	-198	3	0	-

## Championnat – 14 masculin – Prérégionale

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	LANDI / LAMPAUL HB 1	40	14	13	0	1	532	386	146	0	0	-
2	CONCARNEAU TREGUNC 1	32	14	9	0	5	441	410	31	0	0	-
3	Ent ROSPORDEN/SYTEM 1	30	14	7	2	5	485	441	44	0	0	-
4	LESNEVEN LE FOLGOET HB 2	30	14	8	0	6	451	448	3	0	0	-
5	ENT ST RENAN/GUILERS 1	29	14	7	1	6	434	430	4	0	0	-
6	CA FORESTOIS HB 1	25	14	5	1	8	462	504	-42	0	0	-
7	PL LAMBEZELLE BREST 1	23	14	4	1	9	418	478	-60	0	0	-
8	PONT DE L'IROISE HB 1	15	14	0	1	13	393	519	-126	0	0	-

## Championnat – 14 masculin – Excellence A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	LOCMARIA HANDBALL 1	40	14	13	0	1	492	277	215	0	0	-
2	PLOUVORN HB	36	14	11	0	3	415	318	97	0	0	-
3	LESNEVEN LE FOLGOET HB 2	32	14	9	0	5	375	302	73	0	0	-
4	Ent CHATEAULIN/PLEYBEN 1	29	14	9	0	5	407	337	70	0	0	3
5	HBC BIGOUDEN	26	14	7	0	7	291	321	-30	2	0	-
6	Ent QUIMPER/GABERICOIS	16	14	3	0	11	343	411	-68	0	0	4
7	Pays des ABERS HB	16	14	3	0	11	272	401	-129	0	0	4
8	HBC DOUARNENEZ	16	14	1	0	13	272	500	-228	0	0	-

## Championnat – 14 masculin – Excellence B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HBC BRIEC	42	14	14	0	0	458	337	121	0	0	-
2	ES LA FLECHE	35	14	10	1	3	380	300	80	0	0	-
3	COTE DES LEGENDES	30	14	8	0	6	407	396	11	0	0	-
4	MILIZAC HB	29	14	7	1	6	318	337	-19	0	0	-
5	HBC BREST PENN-AR-BED	29	14	7	1	6	350	343	7	0	0	-
6	FOREST LANDERNEAU	21	14	3	1	10	320	355	-35	0	0	-
7	LANDI / LAMPAUL HB 2	20	14	3	0	11	344	416	-72	0	0	-
8	STADE PLABENNECOIS	18	14	2	0	12	358	451	-93	0	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 14 masculin – Honneur A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	CHATEAULIN/PLEYBN 2	44	16	14	0	2	461	328	133	0	0	-
2	HBC PONT DE BUIS	42	16	13	0	3	510	314	196	0	0	-
3	ABER BENOIT HBC	39	16	11	1	4	472	399	73	0	0	-
4	Ent ST RENAN/GUILERS 2	33	16	8	1	7	368	364	4	0	0	-
5	PL LAMBEZELLE BREST 2	32	16	8	0	8	348	339	9	0	0	-
6	PONT DE L'IROISE HB 2	27	16	5	1	10	305	375	-70	0	0	-
7	LOCMARIA HANDBALL 2	27	16	5	1	10	312	397	-85	0	0	-
8	ENTENTE DES ABERS	23	16	3	3	10	266	363	-97	2	0	-
9	PL CB BREST	19	16	1	1	14	273	436	-163	0	0	-

## Championnat – 14 masculin – Honneur B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HERMINE KERNIC HB	40	14	12	2	0	405	234	171	0	0	-
2	PSM HANDBALL	40	14	12	2	0	434	231	203	0	0	-
3	MORLAIX/PLOUGONVEN HB	30	14	8	0	6	341	314	27	0	0	-
4	PLOUDANIEL HB	26	14	6	0	8	331	338	-7	0	0	-
5	HERMINE KERNIC HB - 1	24	14	7	0	7	326	302	24	0	0	4
6	ELORN HANDBALL	20	14	4	0	10	227	334	-107	2	0	-
7	Ent Monts d'Arrée Carhaix	19	14	3	0	11	213	335	-122	1	0	-
8	PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL	18	14	2	0	12	222	411	-189	0	0	-

## Championnat – 14 masculin – Honneur C

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	Ent ROSPORDEN/SYTEM 2	46	16	15	0	1	532	278	254	0	0	-
2	QUIMPER CORNOUAILLE HB	42	16	15	0	1	594	227	367	0	0	4
3	AL CONCARNEAU TREGUNC	36	16	10	0	6	466	339	127	0	0	-
4	WAR RAOK KLOAR	35	16	10	0	6	319	267	52	0	1	-
5	CA FORESTOIS HB 2	34	16	9	0	7	327	314	13	0	0	-
6	US CHATEAUNEUF DU FAOU	26	16	5	0	11	291	427	-136	0	0	-
7	Ent ROSPORDEN/SYTEM 3	24	16	4	0	12	335	477	-142	0	0	-
8	HBC GABERICOIS 2	21	16	3	0	13	204	394	-190	1	0	-
9	HBC BANNALEC	16	16	1	0	15	184	529	-345	1	1	-

## Championnat – 12 féminin – Prérégionale

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PLOUVORN HB 1	36	14	10	2	2	367	272	95	0	0	-
2	HBC CAP SIZUN 1	35	14	10	1	3	281	213	68	0	0	-
3	MORLAIX/PLOUGONVEN 1	34	14	10	0	4	337	254	83	0	0	-
4	PLOUDIRY/SIZUN HB 1	29	14	7	1	6	289	265	24	0	0	-
5	HERMINE KERNIC HB 1	28	14	7	0	7	289	260	29	0	0	-
6	LESNEVEN LE FOLGOET HB 1	22	14	3	2	9	246	306	-60	0	0	-
7	STADE PLABENNECOIS HB 1	20	14	3	0	11	213	346	-133	0	0	-
8	HBC BREST PENN-AR-BED	20	14	3	0	11	223	329	-106	0	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 12 féminin – Excellence A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	EF PLOUGOURVEST HB	40	14	13	0	1	299	171	128	0	0	-
2	COTE DES LEGENDES HB 1	33	14	9	1	4	267	196	71	0	0	-
3	Ent ROSPORDEN/SYTEM 1	32	14	8	2	4	266	197	69	0	0	-
4	AL CHATEAULIN HB 1	31	14	8	1	5	274	224	50	0	0	-
5	BOURG BLANC HB 1	29	14	8	0	6	261	247	14	1	0	-
6	LOCMARIA HANDBALL 1	22	14	3	2	9	197	284	-87	0	0	-
7	PL LAMBEZELLE BREST	21	14	3	1	10	232	298	-66	0	0	-
8	HBC BIGOUDEN 1	14	14	0	1	13	136	315	-179	1	0	-

## Championnat – 12 féminin – Excellence B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	ASC GUICLAN HB	42	14	14	0	0	341	106	235	0	0	-
2	ENTENTE DES ABERS 1	31	14	8	1	5	206	182	24	0	0	-
3	ABER BENOIT HBC	30	14	7	2	5	273	253	20	0	0	-
4	PLOUGAR BODILIS HB	27	14	5	3	6	210	226	-16	0	0	-
5	HB SAINT THONAN	23	14	7	1	6	167	188	-21	1	1	4
6	HBC PLEYBEN 1	23	14	4	1	9	163	224	-61	0	0	-
7	PONT DE L'IROISE HB	23	14	4	1	9	161	222	-61	0	0	-
8	PLOUDIRY/SIZUN HB 2	18	14	2	1	11	113	233	-120	1	0	-

## Championnat – 12 féminin – Honneur A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	MILIZAC HB	45	16	14	1	1	288	115	173	0	0	-
2	HBC PLOUVIEN	41	16	12	1	3	323	161	162	0	0	-
3	SAINTE RENAN HB 2	36	16	9	2	5	219	197	22	0	0	-
4	LESNEVEN LE FOLGOET HB 3	36	16	9	2	5	243	175	68	0	0	-
5	BOURG BLANC HB 2	32	16	8	1	7	209	163	46	1	0	-
6	HBC DRENNECOIS 1	31	16	6	3	7	251	266	-15	0	0	-
7	COTE DES LEGENDES HB 2	28	16	6	0	10	159	226	-67	0	0	-
8	CH PORSPODER	19	16	2	0	14	95	243	-148	0	1	-
9	LOCMARIA HANDBALL 3	18	16	1	0	15	90	331	-241	0	0	-

## Championnat – 12 féminin – Honneur B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PLOUVORN HB 2	46	16	15	0	1	392	153	239	0	0	-
2	MORLAIX/PLOUGONVEN 2	41	16	12	1	3	290	138	152	0	0	-
3	LANDI / LAMPAUL HB 1	38	16	11	0	5	324	208	116	0	0	-
4	HERMINE KERNIC HB 2	36	16	9	2	5	266	187	79	0	0	-
5	Ent TAULE/CARANTEC	30	16	6	2	8	178	233	-55	0	0	-
6	PLOUVORN HB 3	29	16	6	1	9	197	237	-40	0	0	-
7	PSM HANDBALL	26	16	5	0	11	173	313	-140	0	0	-
8	HERMINE KERNIC HB 3	23	16	4	0	12	144	273	-129	1	0	-
9	LANDI / LAMPAUL HB 2	18	16	1	0	15	127	349	-222	0	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 12 féminin – Honneur C

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HBC BRIEC	48	16	16	0	0	335	94	241	0	0	-
2	WAR RAOK KLOAR	41	16	13	0	3	354	118	236	1	0	-
3	CHATEAUNEUF DU FAOU 2	39	16	11	1	4	244	150	94	0	0	-
4	HBC CAP SIZUN 2	33	16	8	1	7	157	180	-23	0	0	-
5	HBC DOUARNENEZ	30	16	7	0	9	154	198	-44	0	0	-
6	Ent ROSPORDEN/SYTEM 2	28	16	6	0	10	118	183	-65	0	0	-
7	HBC BIGOUDEN 2	27	16	5	1	10	94	188	-94	0	0	-
8	CROZON-MORGAT HB	25	16	4	1	11	116	273	-157	0	0	-
9	AL CONCARNEAU TREGUNC	13	16	0	0	16	54	242	-188	1	2	-

## Championnat – 12 féminin – Honneur D

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	SAINT RENAN HB 1	42	14	14	0	0	373	85	288	0	0	-
2	LESNEVEN LE FOLGOET HB 2	36	14	11	0	3	203	126	77	0	0	-
3	GOUESNOU HB	31	14	9	0	5	218	160	58	1	0	-
4	LOCMARIA HANDBALL 2	30	14	8	0	6	178	209	-31	0	0	-
5	ENTENTE DES ABERS 2	23	14	4	1	9	89	149	-60	0	0	-
6	HBC DRENECOIS 2	22	14	4	0	10	121	220	-99	0	0	-
7	PLOUGONVELIN HB	20	14	3	0	11	108	223	-115	0	0	-
8	STADE PLABENNECOIS HB 2	19	14	2	1	11	102	220	-118	0	0	-

## Championnat – 12 féminin – Honneur E

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	CHATEAUNEUF DU FAOU 1	40	14	13	0	1	269	88	181	0	0	-
2	PLOUDANIEL HB	36	14	11	0	3	260	132	128	0	0	-
3	ELORN HANDBALL	35	14	10	1	3	233	149	84	0	0	-
4	LESNEVEN LE FOLGOET HB 4	30	14	8	0	6	188	152	36	0	0	-
5	FOREST LANDERNEAU HB	26	14	6	0	8	156	195	-39	0	0	-
6	AL CHATEAULIN HB 2	22	14	4	0	10	123	224	-101	0	0	-
7	HBC PLEYBEN 2	19	14	2	1	11	122	207	-85	0	0	-
8	PONT DE L'IROISE HB 2	14	14	1	0	13	76	280	-204	2	0	-

## Championnat – 12 masculin – Prérégionale

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	LOCMARIA HANDBALL 1	38	14	12	0	2	379	275	104	0	0	-
2	Ent ST RENAN/GUILERS 1	37	14	11	1	2	361	243	118	0	0	-
3	HBC CAP SIZUN 1	32	14	9	0	5	322	247	75	0	0	-
4	HBC PLEYBEN	29	14	7	1	6	282	302	-20	0	0	-
5	HBC BREST PENN-AR-BED 1	25	14	5	1	8	266	264	2	0	0	-
6	CA FORESTOIS HB 1	24	14	5	0	9	247	302	-55	0	0	-
7	HB SAINT THONAN	22	14	3	2	9	245	319	-74	0	0	-
8	Ent ROSPORDEN/SYTEM 1	17	14	1	1	12	248	398	-150	0	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 12 masculin – Excellence A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PONT DE L'IROISE HB 1	38	14	11	2	1	354	235	119	0	0	-
2	ENTENTE DES ABERS 1	37	14	11	1	2	295	245	50	0	0	-
3	PL CB BREST 1	37	14	11	1	2	393	219	174	0	0	-
4	LANDI / LAMPAUL HB 1	32	14	9	0	5	326	230	96	0	0	-
5	PLOUVORN HB	24	14	4	2	8	252	303	-51	0	0	-
6	WAR RAOK KLOAR	24	14	4	2	8	273	355	-82	0	0	-
7	ENTENTE DES ABERS 2	14	14	0	0	14	178	366	-188	0	0	-
8	HBC GABERICOIS/QUIMPER	13	14	2	0	12	224	342	-118	0	0	5

## Championnat – 12 masculin – Excellence B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	PL LAMBEZELLEC BREST 1	42	14	14	0	0	381	206	175	0	0	-
2	US CHATEAUNEUF DU FAOU	32	14	9	0	5	300	286	14	0	0	-
3	LOCMARIA HANDBALL 2	30	14	8	0	6	298	266	32	0	0	-
4	HERMINE KERNIC HB	27	14	6	1	7	273	262	11	0	0	-
5	FOREST LANDERNEAU HB 1	26	14	6	0	8	285	284	1	0	0	-
6	HBC CAP SIZUN 2	25	14	5	1	8	246	277	-31	0	0	-
7	QUIMPER CORNOUAILLE HB	22	14	4	0	10	287	361	-74	0	0	-
8	STADE PLABENNECOIS HB 1	19	14	3	0	11	208	336	-128	1	0	-

## Championnat – 12 masculin – Honneur A

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HBC BREST PENN-AR-BED 2	50	18	16	0	2	360	176	184	0	0	-
2	MILIZAC HB 1	45	18	13	1	4	303	199	104	0	0	-
3	Ent ST RENAN/GUILERS 2	42	18	11	2	5	374	236	138	0	0	-
4	PONT DE L'IROISE HB 2	41	18	11	1	6	325	239	86	0	0	-
5	PLOUGONVELIN HB	40	18	10	2	6	304	230	74	0	0	-
6	PL LAMBEZELLEC BREST 2	37	18	9	2	7	267	282	-15	0	1	-
7	LOCMARIA HANDBALL 3	29	18	5	1	12	295	323	-28	0	0	-
8	GOUESNOU HB	26	18	4	0	14	176	367	-191	0	0	-
9	CORSEN HANDBALL	25	18	3	1	14	184	342	-158	0	0	-
10	PL CB BREST 2	24	18	3	0	15	178	372	-194	0	0	-

## Championnat – 12 masculin – Honneur B

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	COTE DES LEGENDES HB	51	18	16	1	1	446	234	212	0	0	-
2	HBC PLOUVIEN	48	18	15	0	3	454	237	217	0	0	-
3	BOURG BLANC HB	45	18	13	1	4	446	257	189	0	0	-
4	ABER BENOIT HBC	42	18	12	0	6	434	299	135	0	0	-
5	HBC DRENNECOIS	37	18	10	0	8	396	299	97	0	1	-
6	Ent ST RENAN/GUILERS 3	34	18	8	0	10	320	357	-37	0	0	-
7	LESNEVEN LE FOLGOET HB	32	18	7	0	11	243	309	-66	0	0	-
8	PLOUGUIN HB	28	18	5	0	13	209	355	-146	0	0	-
9	STADE PLABENNECOIS HB 2	21	18	2	0	16	164	378	-214	1	0	-
10	MILIZAC HB 2	20	18	1	0	17	106	493	-387	0	0	-

# Classements 2013/2014

## Championnat – 12 masculin – Honneur C

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	MORLAIX/PLOUGONVEN HB	47	16	15	1	0	275	136	139	0	0	-
2	ELORN HANDBALL 1	40	16	12	0	4	285	213	72	0	0	-
3	PSM HANDBALL	39	16	12	2	2	362	260	102	0	0	3
4	ELORN HANDBALL 2	33	16	9	0	7	239	233	6	0	1	-
5	FOREST LANDERNEAU HB 2	29	16	6	1	9	262	223	39	0	0	-
6	ES LA FLECHE	27	16	5	1	10	211	253	-42	0	0	-
7	LANDI/LAMPAUL/GUICLAN 2	27	16	5	1	10	179	238	-59	0	0	-
8	Ent TAULE/CARANTEC	22	16	3	0	13	132	249	-117	0	0	-
9	PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL	20	16	2	0	14	172	312	-140	0	0	-

## Championnat – 12 masculin – Honneur D

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	HBC BRIEC 1	44	16	14	0	2	292	133	159	0	0	-
2	HBC BIGOUDEN	39	16	13	0	3	320	203	117	0	0	3
3	CA FORESTOIS HB 2	39	16	12	0	4	243	192	51	1	0	-
4	AL POULDREUZIC	35	16	9	1	6	245	196	49	0	0	-
5	HBC PLEYBEN 2	30	16	7	0	9	256	249	7	0	0	-
6	AL CHATEAULIN HB 1	30	16	7	1	8	267	216	51	1	0	-
7	CROZON-MORGAT HB	25	16	5	0	11	140	270	-130	1	0	-
8	Ent ROSPORDEN/SYTEM 2	22	16	3	0	13	173	352	-179	0	0	-
9	CONCARNEAU TREGUNC 1	18	16	1	0	15	161	286	-125	0	0	-

## Championnat – 12 masculin – Honneur E

	Equipes	Pts	J	G	N	P	Pour	Contre	Diff	Forf	Pén	Pts pen.
1	CONCARNEAU TREGUNC 2	45	16	15	0	1	468	80	388	1	0	-
2	HBC BRIEC 2	40	16	12	1	3	254	169	85	1	0	-
3	Ent Monts d'Arrée Carhaix	34	16	9	0	7	186	210	-24	0	0	-
4	HBC PONT DE BUIS	32	16	8	0	8	183	207	-24	0	0	-
5	HBC GABERICOIS	31	16	7	1	8	128	183	-55	0	0	-
6	HBC DOUARNENEZ	30	16	7	0	9	191	263	-72	0	0	-
7	CA FORESTOIS HB 3	25	16	4	2	10	152	252	-100	1	0	-
8	HBC CAP SIZUN 3	23	16	4	0	12	128	232	-104	1	0	-
9	Ent ROSPORDEN/SYTEM 3	23	16	3	2	11	147	241	-94	1	0	-

# Commission Réglementation-CMCD-Equipements

Jean-Paul NICOL

## RÈGLEMENTS

Peu d'activité dans ce domaine durant la saison, l'essentiel des dispositions règlementaires ayant été traitées l'an passé. Certaines décisions de l'A.G. fédérale concernant les Statuts et le Règlement intérieur nous amènerons sans tarder à entamer la réflexion sur notre mode de fonctionnement au regard de la parité et du mode de scrutin, notamment.

### C.M.C.D. (Contribution Mutualisée des Clubs au Développement)

Pour faciliter le travail de contrôle, en liaison avec l'ETR et l'ETD pour la technique et la CDA pour l'arbitrage, nous avons complété la base de données permettant d'avoir :

- une situation nominative fiable des ressources des clubs
- un moyen de mise à jour régulière des données
- un suivi de l'évolution de la situation de chaque club
- une fiche de diffusion personnalisée, récapitulative des informations essentielles
- des éléments de réponse instantanée aux demandes de clubs

Les réponses d'une majorité de clubs faisant suite à la consultation effectuée en début de saison dans le domaine technique a aussi contribué à l'amélioration du contrôle et à la mise à jour des qualifications pour certains.

La fiche CMCD reflète un bilan de la santé du club et elle doit permettre aux équipes de formations de prendre en compte les déficits afin d'aider, en priorité, les clubs en difficulté. Comme chaque année, ces derniers ont reçu un état de leurs besoins pour la saison et jusqu'en décembre des interventions ont eu lieu dans chaque district pour expliquer ou rappeler les principes du système. Certains en ont pris conscience en mettant en formation les personnes nécessaires pour couvrir les besoins, d'autres n'ont pas réagi !

L'heure du bilan est arrivée pour les 37 clubs concernés par la CMCD départementale. Le socle de base n'est pas rempli pour 1 club en Sportive, 5 clubs en Technique, 15 clubs en Arbitrage et 6 clubs en J.A.

26 arbitres, dépendant de 17 clubs, ne sont pas validés faute d'avoir atteint leur quota personnel. Ceci a bien entendu une répercussion sur le décompte final d'arbitres pris en compte dans la CMCD.

Le quota club n'a pas été atteint pour 21 clubs dont 3 de niveau National et 4 de niveau Régional. Des clubs qui n'ont que des arbitres régionaux se trouvent sanctionnés faute d'avoir mis en formation des arbitres départementaux ou d'avoir demandé d'officier sur des matchs départementaux. Certains l'ont fait, d'autres pas !!!

Il apparaît que l'effort de mise en formation doit être poursuivi afin de répondre aux exigences du socle de base qui est l'un des objectifs du dispositif général. Des ajustements ont été effectués lors du contrôle final par la Commission pour éviter que les pénalités soient trop importantes. Ainsi, le seuil de ressources a été calculé globalement et non pas par domaine.

Des aménagements dans le règlement CMCD 2014-2015 vous sont proposés, ils vont dans le sens de la souplesse du dispositif par la prise en compte :

- de personnes investies dans l'encadrement et la formation
- du maintien à 9 arbitrages au lieu de 11 par arbitre
- de bonus d'arbitrage plus faciles à atteindre
- d'application de pénalités différenciées dans le quota d'arbitrage club

# Commission Réglementation-CMCD-Equipements

## Jean-Paul NICOL

Merci à toute l'équipe pour le travail fastidieux effectué tout au long de la saison et à Joëlle pour sa disponibilité et ses compétences.

### ÉQUIPEMENTS - SALLES

La commission a effectué 10 visites de classement de salles au cours de la saison, dont 3 neuves :

- Concarneau (2 salles du Porzou)
- Trégunc
- Plouarzel
- Pleyben
- Plouvorn
- Taulé
- Brest (renouvellement Guéguéniat - classe 1)
- Lesneven (salle neuve - René Bodénès)
- Plabennec (salle neuve - René Le Braz)
- Brest (salle neuve - Pen-ar-Stréat)

et participé au projet de construction d'une salle à Saint-Thonan, au suivi de l'Aréna de Brest, ainsi qu'à une étude de rénovation de la salle de Plougonven.

Bonne intersaison à toutes et à tous.

Jean-Paul NICOL.

# Commission Départementale d'Arbitrage

## Serge LE BIHAN

### Formations des JA

#### District du Léon

La formation du Léon s'est déroulée à Morlaix sur 5 dimanches matin. Les encadrants sont Guy Le Maout, Serge Maingam et Nadia Nen

20 JA issus des clubs de Morlaix, Kernic, Taule, Ploudiry-Sizun, PSM et Landi/Lampaul.

Un groupe dynamique qui posaient beaucoup de questions et maintenant il faut que les clubs les suivent pour la suite car ils sont très demandeurs.

Nadia Nen

#### District de Cornouaille

Encadrants : Christian Le Sellin, Steven Kerdévez, Alain Péron, Yannick Le Gallo, Gilbert Gestin

En début de saison nous avons 37 inscriptions + 1 supplémentaire de dernière minute, au final 35 JA ont terminés la formation

6 de Concarneau, 1 de Douarnenez, 8 du Cap-Sizun, 8 de Sytem (1 abandon), 3 de Rosporden, 4 de Château-neuf (1 abandon), 4 de quimper (1 abandon), 2 de Bannalec, 2 de Pleyben.

Validation pour la formation pratique : tournoi du PIHB, tournoi de PLCB, tournoi de Pleyben, tournoi de Rosporden/Sytem

Je tenais à remercier les clubs de Rosporden et de Sytem pour la mise à disposition de leurs installations les dimanches matin ainsi que les différents clubs qui nous ont accueilli sur leur tournoi pour la partie pratique de notre formation.

Dans l'ensemble, nous pensons que cette formation s'est déroulée dans un bon climat de confiance et d'échanges, malgré une gestion parfois délicate vu le nombre important de candidats ; mais quoi qu'il en soit nous espérons bien entendu retrouver tout ce petit monde la saison prochaine sur les terrains avec de jolis sifflets.

Gilbert Gestin

#### District Even

Formateurs : Brigitte Kerleroux, Jean-Luc Stephan, Maxime Lespagnol

Le groupe est composé de 13 jeunes venant de 5 clubs du district.

La formation s'est déroulée cette année à la salle Mézéozen de Lannilis (Entente des Abers). La saison prochaine nous irons dans un autre club.

Le groupe est composé en majorité de filles, tous assidus à part un ou deux jeunes.

La matinée de formation est divisée en deux parties, une partie théorie (lecture du code, petits tests, questions/réponses...) et une partie pratique pour faire siffler les jeunes.

Sur la partie pratique, certains jeunes ont plus de difficultés pour siffler même quand ils voient la faute. Pour l'ensemble, la sanction est inexistante (carton ou 2mn).

L'ambiance sur les demi-journées de formation est excellente. Comme les saisons précédentes les jeunes nous expliquent qu'ils ont des problèmes avec certains managers quand ils arbitrent dans leur club (managers de leur club ou adversaire). Pendant la saison, j'ai eu aussi des comportements de managers très limites avec les arbitres.

Les JA ont validé leur formation pratique au tournoi de la Cavale-Blanche, du Pont de l'Iroise et du Challenge Georges-Martin.

Encore merci à Brigitte d'avoir pris la formation toute seule pendant que je me déplaçais avec le Brest Penn ar Bed.

Jean-Luc Stephan

# Commission Départementale d'Arbitrage

## Serge LE BIHAN

### District d'Armor

Formateurs : André Pellen, Bruno Vautrin, Frédéric Boubel, Nathalie Le Breton, Alain Péron  
28 JA pour 7 clubs représentés lors de la formation en Armor, le tournoi du Pont de l'Iroise a servi de support pour la partie pratique.

A noter que la CDA avec Alain Péron a réalisé une formation JA pour les joueurs du clé de Landerneau sur la fin de saison.

### Formation adultes

Encadrement : Gabriel Prigent, Serge Le Bihan

Sur la formation longue, nous avons 23 candidats, 2 n'ont pas terminé la formation. Il leur reste un gros travail de connaissance du handball à réaliser dans leurs clubs respectifs et sur désignation.

Sur la formation « courte », deux sessions (octobre et janvier) ont été organisées : 8 candidats pour la première et 5 sur la seconde. Cette formation est réservée aux anciens arbitres et aux joueurs de niveau Pré-régionale (au moins 5 années)

Merci aux clubs de Briec, Pont de l'Iroise et Quimper-Cornouaille pour l'accueil de quelques séances de formation.

### Ecole d'arbitrage (Yves Le Siou)

On compte 13 écoles d'arbitrage dans le comité. Trois écoles ont obtenu le label d'argent, les autres le label de bronze. Une formation d'accompagnateurs qui a réuni 10 adultes, après une analyse des retours des participants, elle sera sûrement remise en place la saison prochaine avec une participation sur les formations dans les districts.

La CDA remercie Carole Courjaud pour sa participation dans le domaine des écoles d'arbitrage.

### Suivis des arbitres (Alain Péron)

Le suivi des arbitres est sujet à quelques difficultés de disponibilité, la plupart des observateurs étant eux aussi arbitres. Les tournois restent un moment privilégié pour la formation et surtout pour les JA. La CDA remercie les clubs qui organisent ces événements.

Le nombre de suivis est de 31 pour le département.

### Opération D1

Cette opération concerne les arbitres voulant évoluer en région : après une première partie de saison dans le département, ils sont désignés sur une ou deux rencontres dans les départements limitrophes. Le tournoi du Cap-Sizun début janvier a servi de support de formation pour ces arbitres.

Ils sont cette saison au nombre de 5 dont un binôme et sont pris pour le début de la saison prochaine en CRA.

### L'arbitrage de la saison

Nous avons encore beaucoup d'arbitres qui ne préviennent pas ou trop tard de leurs absences. Leurs clubs ont aussi un rôle à jouer par un contact régulier par exemple. Sur les 1308 rencontres dans la saison nous couvrons 74% des rencontres adultes avec 114 arbitres.

Serge LE BIHAN.

# Commission Départementale d'Arbitrage

## Serge LE BIHAN

### Taux de désignations

Taux de désignations Étiquettes de lignes	Désignation Non couvert	Couvert
Pré Régional Féminin + 15 ans	15,52%	84,48%
Pré Régional Masculin + 16ans	17,12%	82,88%
Excellence DEP Féminin + 15 ans	14,74%	85,26%
Excellence DEP Masculin + 16 ans	20,41%	79,59%
Honneur DEP Féminin + 15 ans	21,21%	78,79%
Honneur DEP Masculin + 16 ans	24,24%	75,76%
- de 16 ans DEP Féminin	29,41%	70,59%
- de 16 ans DEP Masculin	28,85%	71,15%
- de 18 ans DEP Féminin	34,04%	65,96%
- de 18 ans DEP Masculin	40,00%	60,00%
<b>Total général</b>	<b>23,14%</b>	<b>76,86%</b>

### L'effectif des arbitres en fin de saison

Grade	Nbr
JA	80
JA région	5
Juge Arbitre Départemental	114
Juge Arbitre National	9
Juge Arbitre Régional	64
<b>Total général</b>	<b>272</b>

272 arbitres actifs sur le département dont 194 pour le comité.

### Bilan des désignations par mois

#### Les matchs adultes

Saison	PréRégional Féminin + 15 ans	PréRégional Masculin + 16ans	Excellence Féminin + 15 ans	Excellence Masculin + 16 ans	Honneur Féminin + 15 ans	Honneur Masculin + 16 ans	Total général
<b>2013</b>							
sept	18	18	18	36	32	33	155
oct	12	12	12	24	32	33	125
nov	24	24	24	48	64	68	252
déc	6	6	5	12	16	17	62
<b>2014</b>							
janv	12	12	10	22	32	34	122
févr	23	24	20	44	63	67	241
mars	6	6	5	11	14	16	58
avr	18	18	15	33	46	46	176
mai	12	12	9	21	31	32	117
<b>Total général</b>	<b>131</b>	<b>132</b>	<b>118</b>	<b>251</b>	<b>330</b>	<b>346</b>	<b>1308</b>

#### Les désignations adultes

Saison	PréRégional Féminin + 15 ans	PréRégional Masculin + 16ans	Excellence Féminin + 15 ans	Excellence Masculin + 16 ans	Honneur Féminin + 15 ans	Honneur Masculin + 16 ans	Total général
<b>2013</b>							
sept	14	14	11	21	14	21	95
oct	10	10	9	17	14	19	79
nov	23	19	19	38	40	34	173
déc	6	6	4	10	11	12	49
<b>2014</b>							
janv	11	10	7	18	29	23	98
févr	20	19	17	35	40	40	171
mars	5	5	5	10	13	13	51
avr	15	17	14	29	40	41	156
mai	12	11	9	18	30	28	108
<b>Total général</b>	<b>116</b>	<b>111</b>	<b>95</b>	<b>196</b>	<b>231</b>	<b>231</b>	<b>980</b>

# Commission Départementale d'Arbitrage

## Serge LE BIHAN

### Les rencontres jeunes

Saison	- de 16 ans DEP Féminin		- de 16 ans DEP Masculin		- de 18 ans DEP Féminin		- de 18 ans DEP Masculin		Total général
<b>2013</b>									
sept					13	14			27
oct					19	7			26
nov	48	51			21	21			141
déc	22	33			7	7			69
<b>2014</b>									
janv	32	42	13	13					100
févr	36	52	11	12					111
mars	14	20	7	7					48
avr	45	57	18	19					139
mai	25	31	12	14					82
<b>Total général</b>	<b>222</b>	<b>286</b>	<b>121</b>	<b>114</b>					<b>743</b>

### Les désignations jeunes

Saison	- de 16 ans DEP Féminin		- de 16 ans DEP Masculin		- de 18 ans DEP Féminin		- de 18 ans DEP Masculin		Total général
<b>2013</b>									
nov					14	13			27
déc					3	5			8
<b>2014</b>									
janv	10	11	11	9					41
févr	16	13	10	6					45
mars	4	6	5	5					20
avr	15	16	15	18					64
mai	6	6	10	14					36
<b>Total général</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>68</b>	<b>70</b>					<b>241</b>

La CDA vous souhaite de bonnes vacances.

Serge Le Bihan

# Commission Discipline

## Yves LE MENN

Durant la saison 2013-2014, la Commission de discipline s'est réunie 5 fois pour 11 dossiers traités.

Les différents dossiers traités se répartissent comme suit :

### MASCULIN

- Pré-région : 2 dossiers
- Excellence : 2 dossiers
- Honneur : 2 dossiers
- Moins 18 ans : 1 dossier

### FEMININ

- Excellence : 2 dossiers
- Moins 14 : 1 dossier

Sanctions Sportives retenues :

- 13 dates de suspension dont 5 fermes
- 5 dossiers classés sans suite

Total des amendes aux clubs : 584 €

Bonnes vacances.

Yves LE MENN.

# Commission Développement

## Sandra CADIOU

### Les interventions dans les écoles

Un levier important pour notre développement.

La Commission, par le biais de sa chargée de développement, s'est rapprochée des écoles publiques en rencontrant des représentants de l'USEP et de l'Inspection Académique. Des projets sont en cours de validation pour chacune des parties afin de finaliser prochainement une convention tripartite. Par ce biais nous pourrions faciliter la mise en œuvre d'opérations de promotion de notre activité dans les écoles publiques et ainsi, indirectement, augmenter les effectifs des clubs qui en expriment le besoin.

Les actions envisagées seraient les suivantes : permettre aux dirigeants bénévoles d'intervenir sur le temps scolaire, faciliter la mise en place de cycles handball dans les écoles avec la mise à disposition de matériel adapté, renouveler l'opération Scola'hand dans les écoles usepiennes etc. Cette convention nous permettrait également de rapprocher les écoles du grand stade scolaire.

Un groupe de travail s'est constitué afin de définir une directive et une ligne conductrice quant aux interventions possibles sur le temps scolaire et périscolaire (TAP). Un diagnostic auprès des communes est en cours de réalisation pour accompagner les clubs qui le souhaitent (établir avec eux le diagnostic de leurs besoins réels, les conseiller dans la stratégie à adopter). Deux réunions de présentation des « interventions dans les écoles » ont été menées cette saison pour informer les clubs et cibler ceux qui souhaitaient être accompagnés sur la démarche.

Le Handball a un « gros coup à jouer » sur ces nouveaux créneaux nés de la réforme des rythmes scolaires. La volonté serait de faire de cette action une priorité sur les missions du poste de chargé de développement pour la saison prochaine.

### Les licences événementielles

La promotion des licences événementielles reste d'actualité. Janine Le Gall continue de faire le relais entre les clubs et le comité pour la saisie des licences sur Gest'hand. Les clubs sont de plus en plus nombreux à nous les faire remonter. Le message commence à être bien entendu. Mais selon les manifestations identifiées par la commission, il reste encore des clubs qui ne s'inscrivent pas dans la démarche. La Commission fait donc le choix de se rapprocher des présidents de district pour inciter ces clubs à déclarer leurs événements et à nous transmettre les licences événementielles.

Evolution des licences événementielles

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
50	351	534	2261	1263	2850

### La pratique non compétitive

Il s'agit d'une action qui reste à l'état de projet en cette fin de saison. Plusieurs pistes de réflexions découlent des différentes réunions de travail :

- un besoin de construire un événement à destination des entreprises en vue de la création éventuelle d'un championnat Corporatif. La demande existe.
- La seconde piste, au vue de l'analyse des clubs sur le territoire possédant des équipes Loisirs, serait de développer massivement la communication vers la Cornouaille afin d'aider les clubs à se mettre en relation pour des rencontres non compétitives.

# Commission Développement

## Sandra CADIOU

Des conclusions ont aussi émergé, concernant les objectifs et les envies qui divergent entre les joueurs Loisirs : certains anciens joueurs souhaitent, par cette pratique, pouvoir se retrouver en semaine, sans contraintes mais avec une certaine envie de jouer pour gagner, face à des parents débutants qui eux ne souhaitent que s'amuser. Une pratique à deux vitesses pour laquelle la Commission pourra proposer, avant la fin de l'olympiade, une solution.

### Stage sur la période estivale

Pour la première fois, nous avons souhaité proposer une pratique sur la période estivale à destination des 10-14 ans. Un stage de découverte du handball sera donc proposé en juillet prochain aux licenciés et non-licenciés. L'objectif principal pour la Commission est de pouvoir toucher à moyen terme, une bonne partie de non licenciés. Au programme de la semaine, entraînements de Handball, tournoi, Sandball mais aussi des activités annexes telles que le Char à Voile et la piscine. Il y a 48 places et l'encadrement sera assuré par des animateurs qualifiés et entraîneurs diplômés d'état.

### Le handball PREMIERS PAS

La Commission a souhaité maintenir l'action de promotion de cette activité. Un besoin a été recensé sur le district Armor et Cornouaille qui n'organisent pas de plateaux réguliers comme les deux autres districts. Trois plateaux promotionnels ont donc été organisés sur Milizac, Douarnenez et Elliant. La fréquentation n'a pas été très importante ce qui nous laisse penser que les clubs n'ouvrent pas leurs portes dès cette catégorie d'âge.

### Événementiel

#### Le grand stade

Les deux journées Grand Stade, Scolaire et Ecole de Handball, se sont tenues cette année dans des conditions quelque peu perturbées.

En effet, par cause de mauvais temps, les organisateurs ont fait le choix de proposer des solutions de repli aux 460 élèves inscrits le vendredi. Les salles de Dirinon, La Forest Landerneau et Chateauneuf-du-Faou ont été réquisitionnées pour que cette journée ait tout de même lieu. Et les enfants se sont amusés sur les terrains de mini handball toute la journée en découvrant cette activité complètement adaptée même aux plus novices qui n'avaient jamais pratiqué le handball.

La journée des Ecoles de Handball, qui devait accueillir pour la 1ère fois près de 1 200 enfants sur le site de Dirinon, a également été annulée pour sa version en plein air. Des mini-stades ont pu être organisés dans 8 gymnases grâce à la mobilisation de dirigeants de clubs, prêts à maintenir à tout prix, cette fête de fin de saison. Un grand merci aux clubs de MORLAIX-PLOUGONVEN, PLOUDIRY-SIZUN, LESNEVEN-LE FOLGOËT, LE DRENEC, PLOUVIEN, PLOMODIERN mais aussi bien sûr à l'ELORN HB, club support de cette édition 2014, qui ont su animer brillamment cette journée en salle pour maintenir un esprit festif malgré les conditions.

Les membres de la Commission Développement se pencheront, pour les prochaines éditions, sur les possibilités de repli plus tôt afin de ne pas prendre de cours les éventuels clubs supports, même si, nous l'avons vu samedi, cette organisation au pied levé, n'a posé de difficultés particulières à personne.

Le rendez-vous est à nouveau fixé pour la saison prochaine avec l'ELORN HB qui souhaiterait pouvoir vivre un « vrai » Grand Stade. Le site initialement retenu pour 2015 avec le club du PL Cavale Blanche à Brest sera donc reporté d'une saison.

# Commission Développement et Communication

## Sandra CADIOU

### Remise des labels écoles de handball

Les Labels Ecole de Handball, tant attendus, sont devenus une étape importante dans la vie des clubs. Comme chaque année il a été organisé dans chaque district, des remises officielles à l'issue d'un moment fort type plateau Premiers Pas ou tournoi débutants. Ces événements permettent de valoriser le travail des clubs. C'est pourquoi les élus municipaux y sont conviés.

### Evolution des labels Ecole de Handball

Labels	2012/13	2013/14
Or	5	8
Argent	26	26
Bronze	13	13
Simple	3	2
TOTAL	47	49

Evolution	2012/13	2013/14
Nouveaux clubs	4	3
Perte de clubs	5	1
Evolution positive	15	13
Evolution négative	4	6

### Lien avec les clubs et licenciés

#### Valorisation du bénévolat

Comme les années précédentes, le comité souhaite être au plus près des bénévoles de club. C'est pourquoi chaque club a pu une nouvelle fois proposer de récompenser l'un de ses bénévoles. Chaque président en a désigné 2, la récompense leur a été remise lors de l'Assemblée générale de District.

#### Travail en collaboration avec les présidents de districts

Dans la dynamique et l'envie d'être au plus près des clubs, cette année nous avons constitué un groupe de travail formé de Sandra Robin, des 4 présidents de district et de moi-même. Le but était de travailler ensemble, de fixer les contours des réunions de districts, de faciliter la circulation de l'information, de rassembler les idées mais aussi et surtout les ressources.

« Ce sont les petites initiatives qui donnent naissance aux projets hors du commun ».

Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré dans les diverses actions de la commission développement, et rendez vous la saison prochaine.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Sandra CADIOU.

# Commission Communication

## Jean-Michel MESCOFF

Bonjour à toutes et à tous,

Nous arrivons au terme de cette saison 2013/2014, j'espère qu'elle aura été positive pour vous.

La commission communication du Comité du Finistère de handball a été créée au début de la saison 2012/2013.

Les missions qui lui ont été confiées sont :

- La gestion du site internet
- La communication interne au sein du Comité
- La promotion du handball finistérien
- La transmission d'informations aux clubs et licenciés
- Les relations avec les médias, la presse, etc.
- L'organisation médiatique de journées promotionnelles (Grand Stade, Sandball)
- La conception d'outils promotionnels à distribuer lors des manifestations (fanions, auto collants, médailles, tee-shirts,...)
- L'organisation de la remise des récompenses et distinctions lors de l'AG (équipes de clubs et sélections, dirigeants, arbitres, joueurs, etc.)

Tout au long de cette saison nous avons continué à œuvrer pour améliorer la communication du Comité. L'ensemble des clubs reçoit régulièrement par messagerie la « Lettre d'infos handball29 », nous en sommes au numéro 22. Je vous incite à la consulter et à la transmettre à vos licenciés, c'est une source d'information très complète pour les acteurs du handball finistérien.

Le site internet et la page Facebook sont quotidiennement mis à jour.

Un compte Twitter vient d'être créé au mois de mai.

Des communiqués de presse sont systématiquement adressés aux médias dès qu'un événement important se déroule sur le département.

Nous avons proposé aux clubs un déplacement pour la Golden league à Bercy en janvier.

Je remercie les personnes qui ont participé à cette commission ainsi que Sandra Robin et Joëlle Gueguen pour le travail réalisé.

Bonnes vacances à tous.

Jean-Michel MESCOFF.

# Pôle «Excellence sportive»

## Marc MONOT

Au terme de cette saison sportive, le pôle «Excellence Sportive» dresse un bilan positif de ses activités.

L'ETD :

### Filière féminine :

Cette saison fut assez calme avec la mise en place du nouveau projet de détection, rendu indispensable par la baisse continue des moyens humains disponibles. L'ETDF a abandonné le niveau des districts, recentrant son travail sur une détection organisée principalement à l'occasion des créneaux d'entraînements et des rencontres. Puis, pour les CPS, une formule «dimanche» a été privilégiée.

### - Génération 2000 :

La sélection 29 s'est qualifiée pour les finalités des Inter-Comités qui se dérouleront les 7 et 8 juin 2014. 6 clubs sont représentés dont 2 principalement.

Le groupe, composé d'un noyau dur de 7/8 filles, bénéficie de la présence de deux excellentes gardiennes dont l'une élue meilleure gardienne du 3ème tour des Inter-Comités.

La moitié des joueuses va intégrer des structures de «haut niveau» (pôle et CLE)

### - Génération 2001 :

123 filles détectées sur un total de 310 joueuses dans le département.

A ce jour, 10 CPS et 2 stages ont été organisés.

### Filière masculine :

Les premiers résultats positifs de la nouvelle stratégie de détection (découpage en bassins géographiques, jeunes vus sur les entraînements et des matches avant l'organisation des regroupements) mise en place à compter de la génération 2000 apparaissent.

### - Génération 1999 :

L'ETDM a souhaité suivre la génération post Inter-Comités pour favoriser les entrées en structures (SSS, CLE et Pôle). Pour ce faire, plusieurs regroupements ont été organisés durant la saison

### - Génération 2000 :

50 «profils» détectés sur environ 250 joueurs.

12 regroupements sur l'année.

Présente au 2ème tour national des Inter-Comités, organisés conjointement avec le club de Gouesnou, la sélection 29 se classe 3ème à la différence de buts. A noter que les 2 qualifiés restent en course pour les finalités.

13 clubs sont représentés au sein de la sélection.

### - Génération 2001 :

Débute sa phase de détection courant juin 2014

Les formes de jeux :

Les deux filières ETD souhaitent faire évoluer les formes de jeu en catégories jeunes pour tenter de remédier aux difficultés mises en évidence par les sélections et les structures.

Quelques exemples :

- joueur plus «contourneur/débordeur» que tireur
- manque d'intention dans la récupération du ballon

# Pôle «Excellence sportive»

## Marc MONOT

- problèmes sur des postes spécifiques (gardien, pivot)

Des propositions ont été faites mais une synergie entre les deux ETD doit émerger pour obtenir un projet global cohérent et pratique dans son application.

L'excellence sportive :

### CLE masculin de Landerneau :

Le CLE de Landerneau termine sa 4<sup>ème</sup> année de fonctionnement. Regroupant 26 joueurs de la 3<sup>ème</sup> à la terminale, la structure a été renforcée dans son fonctionnement. Actuellement deux groupes de joueurs se partagent 13 créneaux d'entraînements par semaine. Structure départementale, le CLE est géré par le Comité sous la houlette du CTF. Deux techniciens interviennent tout au long de l'année scolaire.

Structure ayant pleinement trouvé sa place au niveau départemental, elle a attiré une trentaine de postulants aux tests d'entrée. 16 jeunes devraient intégrer le CLE début septembre pour une douzaine de départs en fin de scolarité.

Au plan purement sportif, les jeunes issus de la structure ont gagné les titres de champions de France UGSEL 2014 en catégories junior et cadet.

La structure rencontre également durant la saison les équipes – 18 ans nation et – 17 région des clubs départementaux.

### Centre d'Entraînement féminin de Brest :

Afin de favoriser le haut niveau féminin sur le département, le Comité ouvrira dès la rentrée prochaine une structure identique sur Brest.

Celle-ci sera composée d'une quinzaine de joueuses.

En conclusion, nous remercions chaleureusement les clubs et leurs dirigeants qui nous permettent de travailler en nous offrant l'hospitalité lors de la réalisation des divers regroupements et des compétitions. Un satisfecit particulier pour le club de Gouesnou et son organisation parfaite du 2<sup>ème</sup> tour national des Inter-Comités masculins.

La commission technique reste bien entendu à la disposition de tous pour échanger quant aux interrogations et aux besoins de tous les clubs finistériens. Nous tâcherons, en liaison avec la commission communication, de diffuser plus largement les actions menées et les résultats obtenus.

Le pôle «Excellence Sportive» et le Comité que je représente au sein de cette commission, remercient vivement les salariés du Comité pour leur aide, les CTF pour le travail effectué dans leur filière respective et les nombreux techniciens qui s'impliquent au quotidien pour la bonne marche des regroupements et stages.

L'ETD reste ouverte aux bonnes volontés désireuses d'intégrer nos équipes pour pérenniser les projets et les actions en cours.

Marc MONOT.

# Rapport d'activité

## Conseiller Technique Fédéral - Jean-François CILLARD

<p>PÔLE ESPOIR FEMININ</p> <p>Formation - Compétition Perfectionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entraînements</li> <li>- Préparations de séances</li> <li>- Participation aux Réunions de coordination des différents intervenants sur le pôle</li> <li>- Participation à la journée de Détection</li> <li>- Réunions CMS</li> <li>- Suivi des orientations de formation préconisées par la DTN</li> </ul>
<p>ETD 29</p> <p>Coordinateur FF Détection Sélection Stages Filière de Formation Compétitions Culture HB Cahier des Charges Méthodologie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des différents stages comité (district + département) de la Filière F</li> <li>- Suivi des stages – CPS : Filles 2000 – 2001 et 2002</li> <li>- Encadrement et Entraînements du groupe «2000F»</li> <li>- Encadrement des nombreux CPS F2000 (Samedi - Dimanche ou jours fériés)</li> <li>- Participation au tournoi de Dol de Bretagne</li> <li>- Participation InterComités (qualification Finalités Juin 2014)</li> <li>- Personne ressource pour la COC et participation réunion</li> <li>- Coordination de la Filière Filles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• orientations de travail</li> <li>• Réunions ETD : avec travail pédagogique et mises en place de situations références – Comptes Rendus</li> <li>• Mise en place d'un nouveau dispositif de détection (génération 2002)et suivi du projet</li> <li>• 2ème Détection courant Juin 2014</li> <li>• Suivi du dossier concernant la modification des règlements de jeu en -14A et -16A</li> <li>• Suivi du réseau de détection sur le territoire</li> <li>• Référent auprès de la ligue et de la fédération pour le suivi de la filière de détection</li> <li>• Suivi de rencontres de jeunes CD29 et Lbhb (-14F/-15FR/-17FR)</li> <li>• Mise en place du document ETD avec Planification des stages et listing des cadres ETD</li> <li>• Recherche de cadres et d'animateurs Bafa pour encadrement des sélections</li> <li>• Organisation administrative des stages Filles</li> <li>• Réalisation de documents pédagogiques (site ETD, LBHB, ou encore pour la revue technique FFHB « Approches du HB »)</li> </ul> </li> </ul>
<p>FORMATION DES CADRES</p> <p>Encadrement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation formation AH 29</li> <li>- Participation formation AEH 29</li> </ul>
<p>INTERCOMITES</p> <p>Organisation Compétition Encadrement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection Filles 2000 : Coordination et échanges avec encadrement</li> <li>Qualifiées : tour régional (11/11) – Tour National : qualifiées 1er (Maine et Loire)– 2ème (Tours) et 3ème (La Guerche de Bretagne) tours Nationaux – Finalités à Orléans (07-08/06) - Responsable organisation déplacement – réservation - convocation...</li> <li>- sélection Filles 2001 : Organisation du déplacement pour le Tournoi de Dol de Bretagne (16 Juin 2013)</li> </ul>
<p>CENTRE LABELLISE D'ENTRAÎNEMENT (C.L.E)</p> <p>SECTIONS SPORTIVES</p> <p>Détection - Apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C.L.E :</li> <li>• Mise en place de l'Antenne CLE à Brest</li> <li>• Coordination – suivi dossier : administratif et prévisionnel sportif – Organisation et encadrement de la détection – courrier avec famille – réunion avec proviseur et proviseur adjoint – réunion avec service des sports de la ville de Brest</li> <li>- Section sportive 29.</li> </ul>
<p>REUNIONS /TRAVAUX ADMINISTRATIFS</p> <p>Planification Projet Structuration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions ETDF</li> <li>- Réunion de service salariés CDFHB</li> <li>- Réunion dans le cadre du projet territorial</li> <li>- Assemblée générale Comité</li> <li>- Compétitions : réservations de salles, structures d'hébergement, cars – compte rendu réunions ETDF – Suivi du Cahier de Situations Pédagogiques ETD - etc...</li> <li>- Déclaration des stages de la Filière Fille auprès de la DDCS</li> </ul>

# Rapport d'activité

## Conseiller Technique Fédéral - Jean-François CILLARD

GROUPES DE REFLEXION -12Ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du groupe de réflexion</li><li>- Participation aux réunions de travail</li><li>- Rencontre avec club test (Gouesnou)</li><li>- Participation à la journée test</li></ul>
FORMATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none"><li>- EBE à Fouesnant</li><li>- Formation d'intervenant en structure</li></ul>
ETR Conventionnement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réunion ETR -Colloque ETR (2jours) fin Juin 2014 -Encadrement Pôle</li></ul>
DIVERS	<ul style="list-style-type: none"><li>- Suivi Matériel ETDF -Travail sur vidéos techniques</li></ul>

# Rapport d'activité

## Conseiller Technique Fédéral - Yann HILY

Détection, sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Génération 99-2000 : organisation journées de regroupement (20 journées), coordination intervenants, interventions.</li> <li>• Suivis compétitions jeunes.</li> <li>• Inter-comités, Régional à Hennebont (56), 1er tour national à La Flèche (72), 2ème tour national à Gouesnou (29).</li> <li>• Tests du Pôle Cesson 2014.</li> </ul>
Structure Départementale Masculine : Centre labélisé d'Entraînement Les 2 Rives Landerneau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites et suivis au centre médical sportif de Brest.</li> <li>• Entretien avec le Docteur C GUEGUAN du C M S de Brest (bilan visite médicale, prévention blessures).</li> <li>• Rencontres amicales de travail : UBO Brest, Entente St Renan/Guilers (-18 nationale, Elorn HB, PIHB (7)</li> <li>• Suivis séances.</li> <li>• Conseils de classe 1er, 2ème et 3ème trimestres (Troisième, Seconde, Première et Terminale) 13 divisions.</li> <li>• Coordination établissement et intervenants.</li> <li>• Entretiens individualisés et collectifs stagiaires.</li> <li>• Organisation tests d'entrée du 14 mai 2014.</li> <li>• Tests d'entrée CFHB/Les 2 Rives Landerneau.</li> <li>• Gestion administrative labellisation de la structure (CLE)</li> <li>• Visite d'évaluation DRDJS.</li> <li>• Visite d'évaluation ETR</li> <li>• Echanges spécifiques familles.</li> <li>• Suivis compétitions UGSEL.</li> </ul>
Formation Cadres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions formation Animateur Ecole de Handball Cornouaille.</li> <li>• Suivis pédagogiques Animateur de handball.</li> </ul>
Réunions, Coordination	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission technique départementale.</li> <li>• Employés CFHB.</li> <li>• Commission développement, organisation des compétitions, CMCD.</li> <li>• 2ème tour des inter-comités à Gouesnou.</li> <li>• Projet moins 18 masculins pays de Brest.</li> <li>• Accompagnement projets clubs (PIHB, MPH, CCHB).</li> <li>• Groupe projet moins 12.</li> <li>• Projet territorial.</li> <li>• Projet comité.</li> <li>• Assemblée Générale.</li> </ul>
Formation Continue	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation responsables et intervenants de structures (LBHB).</li> <li>• Entraîneur fédéral Enfants à St Etienne de Tinée du 26 au 30 août 2013.</li> <li>• FCP CTF zone nord-ouest à Nantes du 6 au 8 novembre 2013.</li> </ul>
Equipe technique Régionale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions ETR.</li> <li>• Ecole Bretonne des Entraîneurs Fouesnant du 27 février au 2 mars 2014.</li> </ul>

# Rapport d'activité

## Chargée de Développement et de Communication - Sandra ROBIN

Commission Développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission développement               <ul style="list-style-type: none"> <li>Animation de la commission et des groupes de travail</li> <li>Réflexion sur les actions à mener en priorité</li> </ul> </li> <li>- Coordination du projet «Stage Handball, Vacances dans le Finistère»               <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion administrative du stage, des inscriptions des stagiaires et de l'embauche des intervenants animateurs et entraîneurs</li> </ul> </li> <li>- Participation à l'organisation du Grand Stade 2014               <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des supports de communication : affiches, supports web, livret club.</li> <li>Gestion des rencontres et communication avec les participants (écoles, clubs)</li> <li>Participation aux 2 journées Grand Stade</li> </ul> </li> <li>- Suivi de la convention avec l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre - UGSEL               <ul style="list-style-type: none"> <li>Animation de sessions de formation «Animateur Scolaire» pour les dirigeants de club</li> <li>Conduite de réunions d'information sur les interventions scolaires pour les clubs</li> </ul> </li> <li>- Rencontre avec les dirigeants de l'USEP pour évaluer la possibilité de travailler ensemble</li> <li>- Développement du Handball Premiers Pas               <ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion de l'activité dans le club de Milizac HB</li> </ul> </li> <li>- Développement des Ecoles d'arbitrage               <ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi et accompagnement du stage de Carole Courjaud sur cette problématique</li> </ul> </li> <li>- Accompagnement des clubs au développement, à la structuration, à la professionnalisation               <ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre et conseils aux clubs (Cap Sizun, Sytem-Rosporden)</li> <li>Organisation d'une réunion sur la professionnalisation</li> </ul> </li> <li>- Animation du groupe de travail des présidents de district</li> </ul>
Commission Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de la Commission Communication et réflexion sur les actions à mener en priorité</li> </ul>
Formation de cadre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation Animateur de Handball               <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de la partie administrative de la formation sur les 3 premiers regroupements</li> <li>Réalisation de supports pour la formation (diaporama, grille évaluation, livret stagiaire)</li> <li>Animation de modules sur la formation</li> <li>Participation aux réunions de programmation, d'organisation et de bilan des modules</li> </ul> </li> <li>- Formation Animateur Ecole de Handball               <ul style="list-style-type: none"> <li>Montage de 4 sessions AEH à destination des dirigeants de club</li> <li>Animation des 4 sessions avec une approche théorique et pratique</li> </ul> </li> <li>- Formation Animateur en milieu scolaire               <ul style="list-style-type: none"> <li>Montage de 2 sessions de formation visant à délivrer l'agrément Animateur UGSEL</li> <li>Animation des sessions de formation et suivi des stagiaires en séance scolaire</li> </ul> </li> </ul>
Ecole de handball	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'un groupe de réflexion sur les formes de jeu chez les moins de 12 ans               <ul style="list-style-type: none"> <li>Animation des différentes réunions de travail</li> <li>Suivi sur des séances d'entraînement de club support pour la réflexion</li> <li>Organisation d'un tournoi pour tester de nouvelles formes de jeu possibles</li> </ul> </li> <li>- Participation aux réunions de district des Ecoles de handball</li> <li>- Participation aux soirées techniques proposées sur la formation initiale des -12 ans</li> </ul>
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de la communication sur l'Ecole Bretonne des Entraîneurs 2014</li> <li>- Animation d'un atelier lors de l'Ecole Bretonne des Dirigeants sur la Communication</li> <li>- Participation aux réunions ETR (Equipe Technique Régional)</li> <li>- Participation aux réunions EPDT (Equipe Projet Développement Territorial)</li> </ul>
Réunion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions de services salariés - bureau directeur</li> </ul>

# Rapport d'activité

## Chargé de formation - Lionel GRAVE

Animateur de Handball	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, en plus de la session classique en weekend, d'une session de formation en semaine, le lundi soir de mars à décembre.</li> <li>- Coordination technique et administrative des 2 sessions de formation.</li> <li>- Suivi pédagogique de 29 stagiaires.</li> <li>- Réalisation de supports de formation.</li> <li>- Animation de modules de formation.</li> <li>- Suivi en club de 2 stagiaires de la session 2012-2013.</li> </ul>
Soirées Techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de 12 soirées techniques.</li> <li>- Recherche des intervenants et des clubs supports.</li> <li>- Programmation, coordination technique et administrative des soirées.</li> <li>- Réalisation et mise en ligne de vidéos des soirées.</li> <li>- Création, transmission et exploitation d'un questionnaire de satisfaction après chaque module.</li> </ul>
Accompagnateur d'Equipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un support de formation.</li> <li>- Mise en place et coordination de 3 modules dans les districts Armor, Léon et Cornouaille.</li> <li>- Animation des modules Armor et Cornouaille.</li> </ul>
Animateur Ecole de Handball	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux réunions de programmation et d'organisation.</li> <li>- Suivi de séance sur les modules de Gouesnou et Cap Sizun.</li> </ul>
Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux réunions de service salariés-bureau directeur.</li> <li>- Présentation du programme des formations dans les réunions de districts de début de saison.</li> </ul>
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de vidéos des entrainements sur l'Ecole Bretonne des Entraîneurs de Handball 2014.</li> <li>- Participation aux réunions de l'Equipe Technique Régionale (ETR)</li> </ul>

# Rapport d'activité

## Chargé de formation - Lionel GRAVE

### Les chiffres clés des formations techniques pour la saison 2013-2014

#### La participation aux formations

Intitulé de la formation	Nombre de participants
Accompagnateur d'équipe	50
Animateur école de handball	41
Animateur de handball weekend	18
Animateur de handball semaine	11
Soirées techniques	289
<b>Total</b>	<b>409</b>

#### Détail des soirées techniques

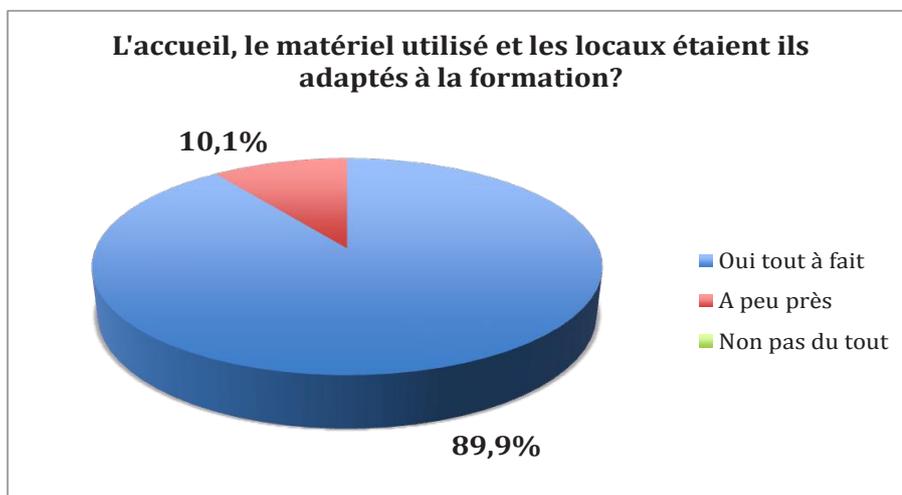
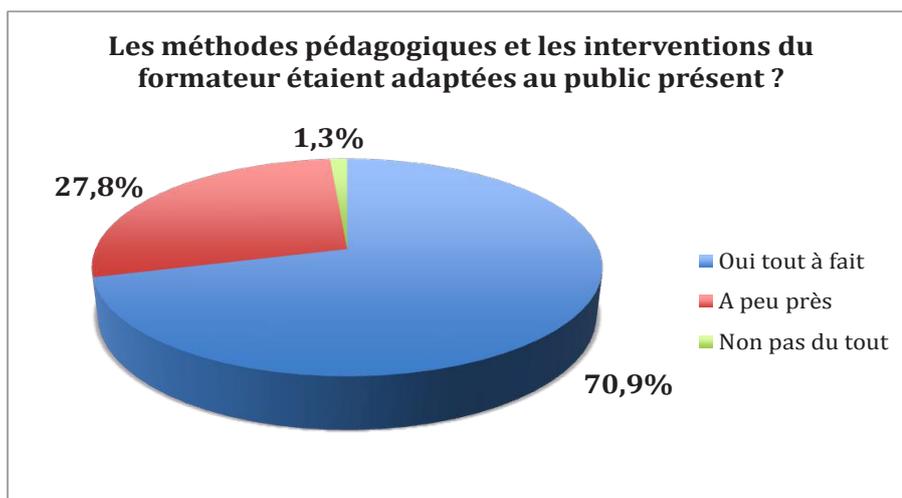
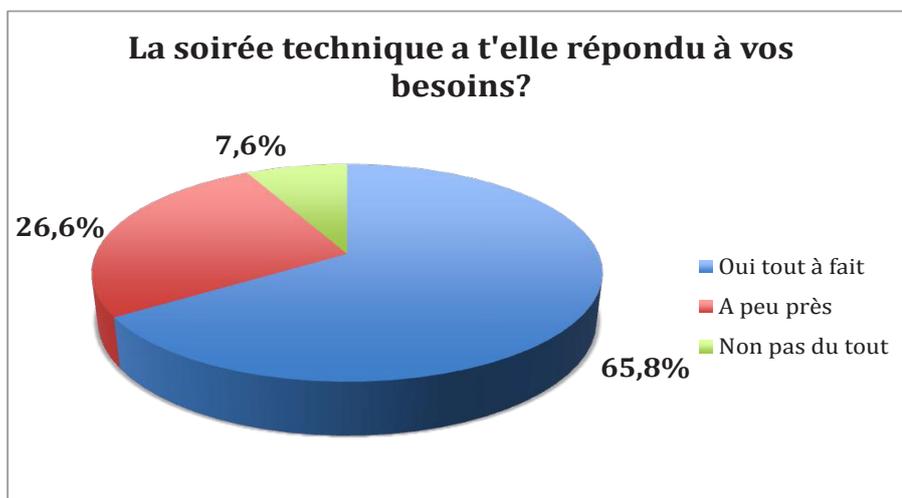
Lieu	Nombre de participants
Ergué-Gabéric	16
Landerneau	49
Lannilis	29
Locmaria-Plouzané	17
Morlaix	29
Ploudaniel	45
Ploudiry-Sizun	12
Plougonvelin	11
Plouvorn	11
Rosporden	26
Saint-Pabu	44
<b>Total</b>	<b>289</b>

# Rapport d'activité

## Chargé de formation - Lionel GRAVE

### Les résultats des enquêtes de satisfaction relatives aux soirées techniques

Au total 79 participants sur les 289 ont répondu à nos enquêtes.



# L'avenir

# Voeux des clubs et propositions de commissions

## PLOUGONVELIN HB (0529102)

1) Si un arbitre club siffle un match dans son club pour pallier l'absence d'un arbitre ou une non désignation, que ce match soit comptabilisé dans ses arbitrages

**Avis de la Commission Règlementation :**

Défavorable. Voir le règlement CMCD actuel. (Cf. art.2.3.1, alinéa 6).

**Avis du Conseil d'administration :**

Défavorable

2) Report de match gratuit pour les jeunes et dates de report possibles sur les journées ETD (et non sur les vacances scolaires)

**Avis de la Commission Règlementation :**

Défavorable

La gratuité serait la porte ouverte à tous les abus. L'accord entre clubs reste la règle pour le choix de la date de report.

**Avis de la Commission d'Organisation des Compétitions :**

Idem ci-dessus

**Avis du Conseil d'administration :**

Défavorable

---

## PL LAMBEZELLE BREST (0529031) - LOCMARIA HB (0529075)

1) Quand aucun arbitre n'est désigné et qu'un arbitre du club assure la rencontre en seniors, celle-ci compte comme un arbitrage sur désignation. Cela peut permettre à un match d'être couvert en arbitrage et aussi peut entrer dans le quota club.

**Avis de la Commission Règlementation :**

Voir réponse au vœu 1 de PLOUGONVELIN.

**Avis du Conseil d'administration :**

Défavorable

2) Le surplus d'arbitrage en région fait par un arbitre région doit être pris en compte dans le quota club au niveau départemental.

Le quota club a été mis en place afin de suppléer aux matches non couverts mais le lien entre CRA et CDA ne se fait pas d'une part et les arbitres région préfèrent arbitrer à leur niveau. Le quota club ne doit pas être un handicap pour des clubs répondant aux obligations voire plus mais qui possèdent beaucoup d'arbitres régionaux.

**Avis de la Commission Règlementation :**

La Commission n'a aucune proposition d'amélioration du système mis en place.

**Avis de la Commission d'Arbitrage :**

Il faut bien trouver une solution pour arbitrer les matchs départementaux

La solution de compter le surplus des arbitrages régionaux ne répond pas aux besoins du Comité.

**Avis du Conseil d'administration :**

Défavorable

# Voeux des clubs et propositions de commissions

3) En jeune les reports de match doivent être gratuits. Les clubs sont tributaires des absences des joueurs et un arrangement est très souvent possible mais celui-ci ne doit pas être sanctionné financièrement.

**Avis de la Commission Règlementation :**

Voir réponse au vœu 2 de PLOUGONVELIN.

**Avis du Conseil d'administration :**

Défavorable

4) Les dates des rencontres en jeunes ne doivent pas se faire sur des week-ends de vacances scolaires mais peuvent se faire sur des dates d'ETD. Les entraîneurs en formation peuvent plus facilement se faire remplacer qu'un collectif de joueurs.

**Avis de la Commission Règlementation :**

Avis défavorable pour les rencontres en périodes de vacances scolaires. Le calendrier général prend en compte les impératifs fixés par la Région.

Avis favorable pour fixer des journées de compétition, en jeunes, sur des dates ETR.

**Avis de la Commission d'Organisation des Compétitions :**

La COC fait son possible pour éviter les matches de jeunes sur les vacances scolaires en lien avec le calendrier régional.

**Avis du Conseil d'administration :**

Ceci n'est pas un vœu, c'est un souhait.

5) Compte tenu de la difficulté à avoir des gymnases disponibles, un club peut convoquer une équipe adverse le dimanche matin, sans accord du club adverse pour les équipes évoluant en honneur, excellence et pré-régional seniors dans la mesure où le kilométrage est inférieur à 40 kms.

**Avis de la Commission Règlementation :**

Défavorable. L'accord du club adverse reste la règle.

**Avis de la Commission d'Organisation des Compétitions :**

Cf. règlement. Avec accord du club adverse.

**Avis du Conseil d'administration :**

Défavorable. Voir règlement

---

## ENTENTE MONTS D'ARREE CARHAIX (0529007)

L'Entente Monts d'Arrée Carhaix (EMAC) est excentrée par rapport aux autres clubs du Finistère et se trouve à la frontière de deux autres départements, le Morbihan et les Côtes d'Armor. Il est donc très difficile pour nous d'effectuer nos arbitrages car nous sommes trop éloignés, et cela coûte de l'argent aux clubs arbitrés et occasionne des trajets assez long pour nos arbitres. C'est pour cela que nous demandons à étendre notre zone d'arbitrage aux 2 départements voisins ce qui permettrait à nos arbitres d'effectuer leurs arbitrages plus facilement».

**Avis de la Commission Règlementation :**

Défavorable

Fonctionnement ingérable.

**Avis de la Commission d'Arbitrage :**

Défavorable.

Il est difficile de trouver une contrepartie des Comités limitrophes.

**Avis du Conseil d'administration :**

Défavorable car ingérable pour l'instant. Sujet abordé en Bureau Territorial.

---

# Voeux des clubs et propositions de commissions

## HBC PLEYBEN (0529086)

### 1) Tutorat des JA tout au long de la saison et lors des rencontres

#### Avis de la Commission Règlementation :

C'est une organisation à mettre en place dans chaque club.

#### Avis de la Commission d'Arbitrage :

Déjà prévu, un JA ne doit pas se déplacer seul.

#### Avis du Conseil d'administration :

Ce n'est pas un vœu. Voir avis de la CDA.

### 2) Alignement des catégories d'âge par le Comité sur les années d'âge de la Ligue, soit un passage en catégorie impaire.

#### Avis de la Commission Règlementation :

Application commune aux 4 Comités. Attente des décisions de l'AG fédérale sur l'harmonisation des catégories d'âges.

#### Avis de la Commission d'Organisation des Compétitions :

Idem ci-dessus.

#### Avis du Conseil d'administration :

Ce n'est pas un vœu.

---

## ETD Filière Féminine

Interdiction pour les clubs du comité 29 de PROGRAMMER des rencontres de Handball les DIMANCHES hors périodes de vacances scolaires pour la catégorie -14Ans Pré-Régional :

Argumentation :

- Les joueuses concernées par ce niveau sont les joueuses retenues dans les sélections féminines du comité.
- Les cadres du comité ne peuvent rassembler ces joueuses qu'exclusivement sur la journée du Dimanche pour des raisons de disponibilité.
- Les créneaux des salles omnisports sont plus disponibles le Dimanche en général.
- Les cadres techniques pourront, plus facilement, planifier annuellement les regroupements des sélectionnées sans tenir compte des rencontres des unes et des autres.

#### Avis de la Commission Règlementation :

L'interdiction ne peut être imposée. La Commission préconise une sensibilisation des clubs concernés par l'ETD et l'élaboration d'une planification des rassemblements sur la saison pour permettre aux clubs de libérer les joueuses convoquées.

#### Avis de la Commission d'Organisation des Compétitions :

Idem ci-dessus.

#### Avis du Conseil d'administration :

Le CA suit l'avis de la Commission Règlementation.

---

# Voeux des clubs et propositions de commissions

## Commission de développement

La Commission Développement a vocation à mettre en place des actions visant à attirer plus de licenciés dans nos clubs, notamment auprès des publics scolarisés.

Les membres de la Commission travaillent actuellement à développer des partenariats avec les acteurs du monde scolaire pour faciliter l'intervention des bénévoles de clubs dans les écoles.

Ces derniers, en fonction de leur disponibilité, sont amenés à intervenir dans l'école à n'importe quel moment de la saison.

Aussi pour aller au bout de la démarche, la Commission Développement souhaiterait qu'un geste puisse être fait sur la part Comité d'une licence Joueur ou Avenir prise à partir du mois de janvier et ce pour inciter les élèves à rejoindre un club :

- Pour toute licence prise entre les vacances de Noël et les vacances d'hiver, affecter une remise de 50% sur la part Comité
- Pour toute licence prise entre les vacances d'hiver et les vacances de Pâques, annuler la part Comité

Cette demande concerne les licences « Joueurs » ou « Avenir » moins de 9 ans, 9-10 ans et 11-12 ans pour un enfant ayant suivi un cycle de découverte du handball au sein de son école.

L'enfant concerné devra présenter au club accueil sa carte événementielle, remis à l'issue de l'initiation, pour pouvoir bénéficier de la remise.

**Avis du Conseil d'administration :**

Favorable.

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

SAISON 2014-2015

## Chapitre 1 PRINCIPES GENERAUX

### 1.1. Socle de base

Tous les clubs dont l'équipe de référence évolue dans un championnat départemental doivent répondre à des critères minimaux dans les domaines : sportif, technique et arbitrage, par section.

Ces critères minimaux sont contenus dans un «socle de base». Ils couvrent l'ensemble des équipes évoluant dans le championnat départemental, par section, et sont déterminés chaque année par l'A.G. du Comité.

### 1.2. Seuil de ressources

Un seuil de ressources est, ensuite, demandé en fonction du niveau d'évolution de l'équipe de référence (équipe départementale du plus haut niveau).

Pour atteindre ce seuil, les clubs ont à leur disposition un éventail de critères dans les domaines définis à l'article 1.1 du socle de base. Le seuil de ressources est, lui aussi, fixé par l'A.G. du Comité.

### 1.3. Contrôle du dispositif

La Commission Règlementation est responsable de l'application du dispositif mis en place.

A ce titre, dans sa division C.M.C.D., elle procède chaque saison à l'inventaire, l'analyse et la vérification des renseignements.

En cas de carence, la Commission Règlementation, en réunion plénière, applique le dispositif décrit dans son volet «Pénalités», au chapitre 5.

Les cas particuliers non prévus dans le règlement départemental de la C.M.C.D. seront examinés par le Pôle exécutif.

### 1.4. Pénalités en cas de carence

Les carences constatées dans les domaines répertoriés entraînent l'application du dispositif prévu au Chapitre 5 : «Pénalités».

Les critères demandés aux équipes évoluant dans les championnats départementaux, ainsi que les pénalités qui en découlent, sont fixés par l'Assemblée Générale du Comité départemental, conformément aux règlements fédéraux en vigueur et en référence aux règlements particuliers du Comité.

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

## Chapitre 2 PRESENTATION DU DISPOSITIF

### 2.1. Domaine sportif

#### 2.1.1 - Socle de base :

~~Pour pouvoir accéder à la division HONNEUR REGIONALE, masculine ou féminine, les clubs devront obligatoirement s'aligner sur les exigences du socle de base tel qu'il est défini dans le règlement de la CMCD de la Ligue.~~

~~Une équipe qui n'y répondrait pas, au 15-31 mai de la saison en cours, ne pourra prétendre à l'accession.~~

**Une équipe qui ne remplirait pas ses obligations Sportives au 31 mai de la saison en cours fera l'objet des pénalités prévues au barème (Cf. Chapitre 5).**

Le socle de base se décline selon le niveau d'évolution de l'équipe de référence. Il comprend par section :

- Pré régionale            ð deux équipes de jeunes    (de -10 ans à -18 ans)
- Excellence             ð une équipe de jeunes        (de -10 ans à -18 ans)
- Honneur                 ð une équipe de jeunes        (de -10 ans à -18 ans)

Ces équipes sont également comptabilisées dans les ressources du club. Elles doivent être engagées en compétition et, pour les - de 10 ans, participer aux rencontres ou plateaux organisés.

Ces équipes doivent être du même sexe que l'équipe de référence et elles couvrent l'ensemble des besoins de la section.

#### 2.1.2 - Seuil de ressources :

Il est établi en fonction du niveau d'évolution de l'équipe de référence et se calcule en points.  
Pour atteindre le seuil défini, le club fera valoir ses ressources dans le domaine sportif :

#### Equipes de jeunes du même sexe que l'équipe de référence :

Niveau des équipes de jeunes :

- Départemental	60 pts / équipe
- Régional	80 pts / équipe
- National	120 pts / équipe

#### Equipes de jeunes de l'autre sexe :

Niveau des équipes de jeunes

- Départemental	30 pts / équipe
- Régional	40 pts / équipe
- National	60 pts / équipe

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

## Ecole de Handball :

- Label Simple 30 pts
- Label Bronze 50 pts
- Label Argent 70 pts
- Label Or 110 pts

SPORTIVE		
PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
120	90	80

## 2.2. DOMAINE TECHNIQUE

### 2.2.1. - Socle de base :

Pour pouvoir accéder à la division HONNEUR REGIONALE, masculine ou féminine, les clubs devront obligatoirement s'aligner sur les exigences du socle de base tel qu'il est défini dans le règlement de la CMCD de la Ligue:

Une équipe qui n'y répondrait pas, au 15 31 mai de la saison en cours, ne pourra prétendre à l'accession.

Une équipe qui ne remplirait pas ses obligations Techniques au 31 mai de la saison en cours fera l'objet des pénalités prévues au barème (Cf. Chapitre 5).

Le socle de base se décline selon le niveau d'évolution de l'équipe de référence. Il comprend :

- Pré régionale 2 animateurs de handball  
(au minimum 1 titulaire et 1 en formation)
- Excellence 1 animateur de handball (titulaire ou en formation)
- Honneur Néant

Le ou les entraîneurs couvre (nt) l'ensemble des besoins de la section.

Ces entraîneurs sont également comptabilisés dans les ressources du club.

Nota : Les licences blanches ne **comptent pas** dans le socle de base mais pourront toujours l'être dans le seuil de ressources.

### 2.2.2. - Seuil de ressources :

Il est établi en fonction du niveau d'évolution de l'équipe de référence et se calcule en points.

Pour atteindre le seuil défini, le club fera valoir ses ressources dans le domaine technique :

- **Animateur Ecole de Handball et de moins de 12 ans** 20 pts
- Titulaire du diplôme d'Animateur de handball **ex-niveau 2** 40 pts
- Titulaire du diplôme d'Entraîneur régional **ex-niveau 3** 60 pts
- Titulaire du diplôme d'Entraîneur interrégional **ex-niveau 4** 80 pts

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

- Titulaire du diplôme d'Entraîneur fédéral **ex-niveau 6** 120 pts
- Cadre titulaire d'un DE handball ou BP, sport collectif mention handball 70 pts
- Cadre formateur au sein de l'ETR (hors Cadre d'État) 50 pts

Bonus appliqué en fonction de la situation de formation des cadres concernés, dans la saison de référence. Il vient s'ajouter au total des ressources identifiées. Il se décline selon les valeurs ci-dessous :

- Animateur de handball en formation d'entraîneur régional 20 pts
- Entraîneur régional en formation d'entraîneur interrégional 30 pts
- Entraîneur interrégional en formation d'entraîneur fédéral 40 pts
- Participation à l'EBE après validation par l'ETR hors recyclage et formation 20 pts
- Participation à 3 Soirées techniques en cours de saison 10 pts
- Entraîneur qualifié référencé sur des équipes de jeunes 20 pts
- Intervenant en milieu scolaire ou sur sélections départementales 20 pts

Par Cadre Féminin ajouter 10 pts au total cumulé des ressources identifiées.

TECHNIQUE		
PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
<b>120</b>	<b>90</b>	<b>0</b>

## 2.3. DOMAINE ARBITRAGE

### 2.3.1. - Socle de base :

~~Pour pouvoir accéder à la division HONNEUR REGIONALE, masculine ou féminine, les clubs devront obligatoirement s'aligner sur les exigences du socle de base tel qu'il est défini dans le règlement de la CMCD de la Ligue, à l'exception du nombre de Jeunes Arbitres.~~

Une équipe qui n'y répondrait pas, au 15 31 mai de la saison en cours, ne pourra prétendre à l'accession.

Une équipe qui ne remplirait pas ses obligations d'Arbitrage au 31 mai de la saison en cours fera l'objet des pénalités prévues au barème (Cf. Chapitre 5).

Le socle de base se décline selon le niveau d'évolution de l'équipe de référence. Il comprend par section :

- Pré régionale un arbitre et, quel que soit le niveau, la
- Excellence : un arbitre réalisation d'un quota global Club
- Honneur : un arbitre

indépendamment des besoins pour couvrir les niveaux National et Régional. La règle applicable au niveau départemental est de 1 arbitre par équipe jusqu'à concurrence de 2 arbitres maximum par section, soit 4 maximum par club.

### Cas particulier :

Pour les clubs ayant également des équipes en Nationale et/ou en Régionale, le nombre maximum d'arbitres exigé est limité à 6, à charge pour le club de remplir son quota global d'arbitrages.

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

Ces arbitres devront avoir effectué au moins 9 arbitrages officiels au plus tard le ~~15~~ **31** mai et l'ensemble des arbitrages effectués par ces arbitres sera globalisé au sein du club. Chaque club est ainsi soumis à un quota global, chaque saison, correspondant à 6 arbitrages par équipe évoluant au niveau départemental.

Un arbitre qui officie à domicile pour pallier à l'absence de l'arbitre désigné sera pris en compte en complément d'arbitrages dès lors qu'il aura réalisé son quota officiel.

Ce fonctionnement ne s'applique pas aux Jeunes Arbitres qui officient sur les équipes de jeunes.

Tous ces arbitres sont également comptabilisés dans les ressources du club.

## Notion de grade et de niveau :

La notion de niveau s'entend par le fait d'officier sur 9 arbitrages au niveau concerné :

- en national pour un arbitre de niveau national
- en régional pour un arbitre de niveau régional
- en départemental pour un arbitre de niveau départemental

Toutefois, les arbitrages effectués par un arbitre régional au niveau départemental seront comptabilisés dans le quota du club départemental.

Attention :

Les licences blanches **ne** peuvent **plus** être incluses dans le socle de base du club dans lequel l'intéressé (e) est qualifié (e) en licence blanche. **Elles** pourront toujours l'être dans le seuil de ressources.

## 2.3.2. - Seuil de ressources :

Il est établi en fonction du niveau d'évolution de l'équipe de référence et se calcule en points.

Pour atteindre le seuil défini, le club utilisera ses ressources dans le domaine de l'arbitrage :

- Arbitre départemental ayant effectué au moins 9 arbitrages	60 pts
- Arbitre régional ayant effectué au moins <b>11</b> arbitrages	90 pts
- Arbitre national ayant effectué au moins <b>11</b> arbitrages	<del>130 pts</del> <b>90 pts</b>
- Accompagnateur de jeunes arbitres (5 suivis officiels minimum)	30 pts
- Observateur d'arbitres (5 suivis officiels minimum)	30 pts
- Arbitre départemental en formation d'arbitre régional	30 pts
- Arbitre régional en formation d'arbitre national	40 pts
- Formateur au sein des CDA, CRA ou CCA	30 pts

## Fonctionnement reconnu d'une Ecole d'Arbitrage Labellisée :

- Label Bronze	80 pts
- Label Argent	100 pts
- Label Or	120 pts

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

Bonus appliqué selon les modalités suivantes :

- 10 à 19	10 à 15 arbitrages inclus	10 pts
- 20 à 29	16 à 20 arbitrages inclus	20 pts
- + de 30	+ de 20 arbitrages	30 pts

Par Arbitre Féminin ajouter 10 pts au total cumulé des ressources identifiées.

ARBITRAGE		
PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
120	90	70

## 2.4. DOMAINE JEUNE ARBITRE (JA)

Prise en compte de 5 années d'âge pour les J.A. obligatoires : de 14 à 18 ans.

Pour la saison 2014-2015 : 1996-1997-1998-1999-2000

### 2.4.1. - Socle de base :

Il comprend par section :

- Pré régionale : 2 JA (au minimum 1 départemental et 1 club)
- Excellence : 1 JA (départemental ou club)
- Honneur : Néant

La formation suivie par un JA «départemental» (96-97-98) et un JA «club» (99-2000) étant identique, tous les JA reconnus et validés par la CDA seront pris en compte dans le socle de base dès lors qu'ils auront effectué 5 arbitrages dans leur club ou à l'extérieur. Les JA «club» dépendant de clubs qui ont une école d'arbitrage seront pris en compte dès lors qu'ils auront effectué 5 arbitrages.

### 2.4.2. - Seuil de ressources :

Il est établi en fonction du niveau d'évolution de l'équipe de référence et se calcule en points.

Pour atteindre le seuil défini, le club utilisera ses ressources dans le domaine des jeunes arbitres :

- JA «Départemental» ou «Club» dûment référencé arbitrant à domicile = 20 pts
- JA «Départemental» arbitrant, sur désignation CDA, à l'extérieur = 40 pts
- Jeune Arbitre Régional = 60 pts

N.B. : Pour les clubs dont l'équipe de référence évolue en Nationale ou en Régionale les besoins en J.A. seront couverts par cette équipe.

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

Bonus appliqué selon les modalités suivantes :

- JA départemental ou club qui a effectué + de 5 arbitrages à domicile = 10 pts
- JA départemental qui a effectué de 6 à 10 arbitrages inclus sur désignation = 20 pts
- JA départemental qui a effectué + de 10 arbitrages sur désignation = 30 pts

Par Jeune Arbitre Féminin ajouter 10 pts au total cumulé des ressources identifiées.

JEUNES ARBITRES		
PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
70	70	0

## 2.5. Engagement associatif (*Bonus complémentaire*)

Pour atteindre le seuil global de ressources, les clubs pourront ajouter au décompte précédent de nouveaux points :

En référence aux licences qui leur ont été délivrées :

- Licences « Compétitives » 1 point par tranche de 20
- Licences « Avenir » 1 point par tranche de 50
- Licences « Loisir » 1 point par tranche de 20
- Licences « Événementielle » 1 point par tranche de 100
- Licences « Dirigeant » 1 point par tranche de 5
- Licences « Jeune Dirigeant » 1 point par licencié
- Licences « Hand Ensemble » 1 point par tranche de 5
- Licences « Corporative » 1 point par tranche de 10

En référence aux dirigeants participant à la gestion d'une structure ou d'une commission :

- Membre élu dans une structure FFHB, Ligue ou Comité 30 pts
- Membre d'une commission FFHB, Ligue ou Comité 30 pts

Par Membre Féminine ajouter 10 pts au total cumulé des ressources identifiées.

### 2.5.1. - Précision

Une même personne peut être comptabilisée dans les domaines indiqués, soit :

- 1 fois dans l'Arbitrage + 1 fois dans la Technique + 1 fois dans l'Associatif  
ou
- 1 fois dans l'Arbitrage ou la Technique + 2 fois dans l'Associatif

En conclusion, une même personne ne peut être comptabilisée plus de 3 fois dans les 2 sections.

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

En référence aux membres de clubs ayant une fonction lors des rencontres

- Secrétaire de table de marque ayant officié au moins 7 fois en championnat 10 pts
- Chronométrateur de table de marque ayant officié au - 7 fois en championnat 10 pts
- Responsable de salle ayant officié au moins 7 fois en championnat 10 pts
- Club support d'une manifestation départementale (par manifestation) 10 pts
- Organisation de tournois avec stages (arbitrage et/ou technique) 10 pts
- Organisation de tournois de promotion du handball (Sandball compris) 10 pts

## Chapitre 3

### CUMUL DES DOMAINES POUR LE SEUIL DES RESSOURCES

*A titre indicatif*

SECTIONS	NIVEAUX	GLOBAL POUR 1 SECTION	GLOBAL POUR 2 SECTIONS
MASCULINES & FEMININES	PRE REGIONALE	430	322,5
	EXCELLENCE	340	255
	HONNEUR	150	112,5

## Chapitre 4

### ECHEANCIER ET VOIES DE RECOURS RELATIVE A LA MISE EN APPLICATION DU CONTROLE

DATES	CIRCULATION DES DOCUMENTS
OCTOBRE- NOVEMBRE	Envoi aux clubs des tableaux personnalisés selon les exigences du niveau de compétition de l'équipe de référence.
NOVEMBRE- DECEMBRE	Etude des dossiers par la Commission et information aux clubs sur leur situation vis-à-vis des socles de base.
FIN AVRIL - MI MAI FIN MAI	Vérification par la Commission CMCD des renseignements <b>Contrôle final</b> d'après les données informatiques FFHB <b>et les informations du Comité</b>

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

<del>20 MAI</del> 8 JUIN	Limite d'envoi des notifications de décisions de sanctions aux clubs concernés. Prescription de la procédure si ce délai n'est pas respecté.
<del>31 MAI</del> 15 JUIN	Date limite de dépôt des réclamations contre les décisions de la CMCD.

## Chapitre 5 PÉNALITÉS - PRINCIPES GENERAUX

### 5.1. SOCLE DE BASE

Le socle de base n'est ni négociable, ni modulable. Si un club ne satisfait pas au socle demandé pour son niveau et par section, ne serait-ce que dans un domaine, il sera pénalisé.

Le socle de base est exigé dans chacun des domaines : Sportif - Technique - Arbitrage et Jeunes Arbitres, tel que défini dans le présent règlement.

S'il n'est pas atteint : (pour l'Arbitrage application sur le nombre d'arbitres et sur le quota club)

#### Cas général :

- Application de 3 points de pénalité au classement la saison suivante pour toutes les équipes de référence (même celles qui sont rétrogradées sportivement) application de 3 points de pénalité au classement la saison suivante.

#### Cas particuliers :

— pour une équipe de PREREGIONALE en situation de montée en HONNEUR REGIONAL, la montée lui sera refusée possible et mais l'équipe sera pénalisée de 3 points au classement la saison suivante au niveau supérieur.

— pour une équipe en EXCELLENCE ou en HONNEUR, la montée acquise sportivement lui sera possible mais l'équipe sera pénalisée de 3 points au classement la saison suivante.

### 5.2. SEUIL DE RESSOURCES

#### Cas général (selon règlement FFHB) :

Le seuil de ressources, par domaine, est déterminé en calculant la différence entre le total des ressources du club, intégrant les bonus éventuels, et la valeur du seuil auquel il est soumis dans le domaine considéré en fonction du niveau de son équipe de référence. Si le solde de ressources est positif dans tous les domaines, le club a rempli son contrat et aucune sanction n'est prononcée.

Si le solde est négatif, dans un ou plusieurs domaines, le bonus complémentaire visé à l'article 2.5 ne pourra compenser le manque que dans un seul domaine.

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

Si malgré l'apport du bonus complémentaire, le solde reste négatif dans un ou plusieurs domaines, les sanctions suivantes seront prononcées à l'encontre de l'équipe de référence du club :

- Solde négatif de 50 points dans un seul domaine : 1 point de pénalité
- Solde négatif supérieur à 50 points dans un seul domaine : 2 points de pénalité
- Solde négatif dans plusieurs domaines, sans notion de points : 3 points de pénalité

Aménagement du principe à la discrétion de la Commission :

Le calcul du seuil de ressources pourra se faire globalement en prenant en compte l'ensemble des déficits de chaque club et l'ensemble de ses bonus. Dans ce cas, les points de pénalités sont affectés de la façon suivante :

- Déficit global inférieur à 50 = 1 point de pénalité
- Déficit global de 51 à 100 = 2 points de pénalité
- Déficit global supérieur à 100 = 3 points de pénalité

## 5.3. CUMUL DES PENALITÉS ET ACCESSION

Les points de pénalités du socle de base et ceux du seuil de ressources se cumulent **et s'appliquent sur l'équipe du plus haut niveau départemental sans distinction de section ou au choix du club lorsque ses équipes évoluent au même niveau. Si accession en Honneur régional, la situation du club au regard de la CMCD sera communiquée à l'instance régionale.**

## 5.4. QUOTA CLUB ARBITRAGE

Le club qui n'atteint pas son quota global en fin de saison est pénalisé au classement dès le début de la saison suivante, selon le barème ci-dessous. Un déficit dans le quota club n'a aucune incidence sur une éventuelle accession.

Barème des pénalités : *(en % entre le nombre de matchs exigé et celui réalisé)*

- moins de 25 % d'arbitrages non réalisés = - 1 point
- De 26 à 50 % d'arbitrages non réalisés = - 2 points
- plus de 50 % d'arbitrages non réalisés = - 3 points

## 5.5. CONTESTATION DES DECISIONS

Les décisions de la Commission Règlementation en matière de CMCD, sont susceptibles de réclamation devant le Bureau Directeur du Comité du Finistère qui pourra, en cas de présentation d'éléments nouveaux, réformer en tout ou partie les sanctions prévues aux articles 5.1 et 5.2 du présent règlement.

## 5.6. RECOURS

Le Bureau Directeur du Comité du Finistère apprécie d'office ou sur demande du club concerné les possibilités d'étude de certains cas particuliers non prévus au règlement lorsqu'ils sont justifiés par des circonstances exceptionnelles et légitimes.

Dans ce cas précis, aucun club tiers ne pourra contester les décisions prises.

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

## Chapitre 6 DISPOSITIONS SPECIFIQUES

### 6.1. MODALITES D'APPLICATION DES PENALITES

Dans un souci d'aider les clubs à se structurer et afin de ne pas pénaliser les équipes sur le plan sportif, une mesure incitative de mise en formation d'arbitres, jeunes arbitres et techniciens est proposée en compensation à la perte de points.

La possibilité est ainsi offerte aux clubs de se mettre en conformité en inscrivant en formation, dès le début de la saison N+1, les candidats arbitres, jeunes arbitres et techniciens nécessaires à la mise à niveau des «obligations» du club.

Si, au 31 janvier de la saison N+1, le club n'a pas fait l'effort indispensable pour combler ses carences, la perte des points de pénalités initialement prévus sera appliquée au classement de l'équipe départementale de référence: **du plus haut niveau départemental selon les dispositions de l'article 5.3.**

Par contre, s'il est constaté un effort de formation, dûment contrôlé et validé par la Commission Règlementation/CMCD au 31 janvier de la saison N+1, la sanction ne sera pas appliquée.

### 6.2. CARENCE DANS LA MISE EN CONFORMITÉ EN ARBITRAGE (RECIDIVE)

**Le club faisant l'objet de pénalités différées (applicables en janvier) qui, malgré la mise en formation des personnes nécessaires, se trouve à nouveau en déficit dans le socle de base et le seuil de ressources en fin de saison (N) sera sanctionné, au début de la saison suivante (N+1), du nombre de points de pénalités prévus.**

**Les mêmes dispositions seront prises à l'encontre de clubs dont les arbitres, qui n'ont pas été validés en fin de saison, se retrouvent à nouveau en déficit d'arbitrages en saison (N+1).**

### 6.3. EQUIPES MASCULINE ET FEMININE

Lorsqu'un même club possède à la fois une équipe masculine et une équipe féminine :

- le socle de base doit être satisfait pour chaque équipe, selon la division dans laquelle elle évolue.
- Le seuil minimal de ressources est affecté d'un coefficient de 0,75 % pour chacune des deux équipes masculine et féminine de référence.

### 6.4. RESSOURCES APPORTEES PAR UNE MEME PERSONNE

Les ressources apportées par une même personne, dans le cadre de l'application du présent dispositif, seront prises en compte dans le respect des règles relatives au cumul de mandat en référence à l'article 2.5.1 ci-dessus.

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

## 6.5. MUTATION D'ENTRAINEURS

A défaut de l'accord écrit du Président du club quitté, les entraîneurs qui mutent **en période officielle ou** hors période officielle restent comptabilisés, pour la saison en cours, au bénéfice du club quitté.

## 6.6. MUTATION D'ARBITRES

A défaut de l'accord écrit du Président du club quitté, les arbitres qui mutent en période officielle ou hors période officielle restent comptabilisés, pour la saison en cours, au bénéfice du club quitté.

## 6.7. EQUIPES «RESERVES»

Les équipes réserves qui évoluent en championnat Départemental, alors que leur équipe première est en championnat Régional ou National, sont soumises à la réglementation CMCD du Comité, au même titre que les autres équipes évoluant dans un championnat départemental.

## 6.8. MODIFICATIONS DU PRESENT REGLEMENT

Seule une décision de l'Assemblée Générale départementale peut modifier en tout ou partie le présent règlement, à l'exception de l'actualisation automatique chaque saison.

A défaut, ce règlement est reconduit de saison en saison.

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

## Chapitre 7 TABLEAUX DE REFERENCES

RECAPITULATIF C.M.C.D. - SOCLE DE BASE		
Déterminées selon le niveau de jeu de l'équipe première du club		
Exigible le 15 31 mai		

SPORTIVE			
	PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
MASCULIN FEMININE	2 équipes de jeunes de -10 à -18	1 équipe de jeunes de -10 à -18	1 équipe de jeunes de -10 à -18

TECHNIQUE			
	PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
MASCULIN FEMININE	2 animateurs de handball  <i>(au minimum : 1 titulaire et 1 en formation)</i>	1 animateur de handball  <i>(titulaire ou en formation)</i>	Néant

ARBITRAGE			
	PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
MASCULIN FEMININE	1 arbitre par équipe  ayant effectué au moins 9 arbitrages officiels	1 arbitre par équipe  ayant effectué au moins 9 arbitrages officiels	1 arbitre par équipe  ayant effectué au moins 9 arbitrages officiels
	Quota du club correspondant à 6 arbitrages par équipes Seniors départementales engagées	Quota du club correspondant à 6 arbitrages par équipes Seniors départementales engagées	Quota du club correspondant à 6 arbitrages par équipes Seniors départementales engagées

JEUNES ARBITRES			
	PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
MASCULIN FEMININE	<b>2 JA</b> <i>(1 Départemental et 1 Club)</i>  ayant effectué 5 arbitrages  <i>JAD sur désignation - JAC à domicile</i>	<b>1 JA</b> <i>(Départemental ou Club)</i>  ayant effectué 5 arbitrages  <i>à domicile ou sur désignation</i>	Néant

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

## C.M.C.D. - VALEURS MINIMALES DU SEUIL DE RESSOURCES

Déterminées selon le niveau de jeu de l'équipe première du club

Exigibles le 15 31 mai

SPORTIVE			
	PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
MASCULINS ou FEMININES Si 2 sections (0,75 %)	120	90	80
	90	67,5	60
TECHNIQUE			
	PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
MASCULINS ou FEMININES Si 2 sections (0,75 %)	120	90	0
	90	67,5	0
ARBITRAGE			
	PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
MASCULINS ou FEMININES Si 2 sections (0,75 %)	120	90	70
	90	67,5	52,5
JEUNES ARBITRES			
	PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
MASCULINS ou FEMININES Si 2 sections (0,75 %)	70	70	0
	52,5	52,5	0
CUMUL			
	PRE REGIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
MASCULINS ou FEMININES Si 2 sections (0,75 %)	430	340	150
	322,5	255	112,5

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

RECAPITULATIF DES POINTS ATTRIBUÉS POUR LE CALCUL DU SEUIL DE RESSOURCES			
DOMAINE SPORTIF	Points	Bonus	TOTAL
Equipe de jeunes NATIONALE du même sexe que l'équipe de référence	120		<b>120</b>
Equipe de jeunes REGIONALE du même sexe que l'équipe de référence	80		<b>80</b>
Equipe de jeunes DEPARTEMENTALE du même sexe que l'équipe de référence	60		<b>60</b>
Equipe de jeunes NATIONALE du sexe opposé à l'équipe de référence	60		<b>60</b>
Equipe de jeunes REGIONALE du sexe opposé à l'équipe de référence	40		<b>40</b>
Equipe de jeunes DEPARTEMENTALE du sexe opposé à l'équipe de référence	30		<b>30</b>
Ecole de handball labellisée ou non «Simple»	30		<b>30</b>
Ecole de handball labellisée «Bronze»	50		<b>50</b>
Ecole de handball labellisée «Argent»	70		<b>70</b>
Ecole de handball labellisée «Or»	110		<b>110</b>
DOMAINE TECHNIQUE	Points	Bonus	TOTAL
<b>Animateur Ecole de Handball et moins de 12 ans</b>	<b>20</b>		<b>20</b>
Entraîneur titulaire du diplôme d'Animateur de handball (ex-niveau 2)	40		<b>40</b>
Titulaire du diplôme d'entraîneur régional (ex-niveau 3)	60		<b>60</b>
Titulaire du diplôme d'entraîneur interrégional (ex-niveau 4)	80		<b>80</b>
Titulaire du diplôme d'entraîneur fédéral (ex-niveau 6)	120		<b>120</b>
Cadre titulaire d'un DE handball ou d'un BP, sport collectif, mention handball	70		<b>70</b>
Cadre formateur au sein de l'ETR, hors cadre d'Etat	50		<b>50</b>
<i>Situations de Formation à prendre en compte également :</i>			
Animateur de handball en formation d'entraîneur régional		20	<b>20</b>
Entraîneur régional en formation d'entraîneur interrégional		30	<b>30</b>
Entraîneur interrégional en formation d'entraîneur fédéral		40	<b>40</b>
<b>Participation à l'EBE validée par l'ETR, hors recyclage et formation</b>		<b>20</b>	<b>20</b>
<b>Participation à 3 soirées techniques en cours de saison</b>		<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Entraîneur qualifié référencé sur des équipes de jeunes</b>		<b>20</b>	<b>20</b>
<b>Intervenant en milieu scolaire ou sur sélections départementales</b>		<b>20</b>	<b>20</b>
	Si Entraîneur FEMININE	10	<b>10</b>
DOMAINE ARBITRAGE	Points	Bonus	TOTAL
Arbitre départemental ayant effectué 9 arbitrages sur désignation officielle	60		<b>60</b>
Arbitre régional ayant effectué 11 arbitrages sur désignation officielle	90		<b>90</b>
Arbitre national ayant effectué 11 arbitrages sur désignation officielle	90		<b>90</b>
Arbitre départemental ayant effectué de 10 à 19 arbitrages inclus sur désignation officielle		10	<b>10</b>
Arbitre départemental ayant effectué de 20 à 29 arbitrages inclus sur désignation officielle		20	<b>20</b>
Arbitre départemental ayant effectué 30 arbitrages et plus sur désignation officielle		30	<b>30</b>
	Si Arbitre FEMININE	10	<b>10</b>
Arbitre départemental en formation d'arbitre régional		30	<b>30</b>
Arbitre régional en formation d'arbitre national		40	<b>40</b>
Accompagnateur de Jeunes Arbitres (5 suivis officiels minimum)		30	<b>30</b>
Observateur d'arbitres (5 suivis minimum)		30	<b>30</b>
Formateur au sein des CDA, CRA ou CCA		30	<b>30</b>
Ecole d'arbitrage labellisée «Bronze»	80		<b>80</b>
Ecole d'arbitrage labellisée «Argent»	100		<b>100</b>
Ecole d'arbitrage labellisée «Or»	120		<b>120</b>

# Contribution Mutualisée des Clubs au Développement Projet

DOMAINE JEUNE ARBITRE	Points	Bonus	TOTAL
JA «départemental» ou «club» dûment référencé ayant effectué 5 arbitrages à domicile	20		<b>20</b>
JA «départemental» dûment référencé ayant effectué 5 arbitrages officiels sur désignations	40		<b>40</b>
JA régional ayant effectué 5 arbitrages officiels	60		<b>60</b>
JA Départemental ou Club ayant effectué plus de 5 arbitrages à domicile		10	<b>10</b>
JA Départemental ayant effectué de 6 à 10 arbitrages sur désignations		20	<b>20</b>
JA Départemental ayant effectué plus de 10 arbitrages sur désignations		30	<b>30</b>
Si Jeune Arbitre FEMININE		10	<b>10</b>
DOMAINE ENGAGEMENT ASSOCIATIF	Points	Nombre	TOTAL
Licences compétitives (1 point / tranche de 20)			
Licences événementielles (1 point / tranche de 100)			
Licences avenir (1 point / tranche de 50)			
Licences loisir (1 point / tranche de 20)			
Licences dirigeants (1 point / tranche de 5)			
Licences jeunes dirigeants (1 point / licencié)			
Licences hand'ensemble (1 point / tranche de 5)			
Licences corporatives (1 point / tranche de 10)			
Membre élu dans une structure FFHB, LIGUE ou COMITE	30		<b>30</b>
Membre d'une commission FFHB, LIGUE ou COMITE	30		<b>30</b>
Membre d'un club ayant officié au moins 7 fois/saison en qualité de Responsable de salle	10		<b>10</b>
Membre d'un club ayant officié au moins 7 fois/saison en qualité de Secrétaire de table	10		<b>10</b>
Membre d'un club ayant officié au moins 7 fois/saison en qualité de Chronométrateur	10		<b>10</b>
Si Membre FEMININE		10	<b>10</b>
Organisation de tournois avec stages (arbitrage et/ou technique)	10		<b>10</b>
Club support d'une manifestation départementale (par manifestation)	10		<b>10</b>
Organisation de tournois de promotion du handball (Sandball compris)	10		<b>10</b>

Si des modifications sont décidées ultérieurement par l'Assemblée Générale, ces tableaux de référence seront mis à jour et diffusés au mois d'Octobre, chaque saison, sur le site du Comité.

# Tarifs saison 2014/2015 - Propositions

<b><u>ENGAGEMENTS EN COMPÉTITION</u></b>		<b>2013/2014</b>	<b>2014/2015</b>
- de 12 ans	Phase de brassages	10,00 €	10,00 €
	Championnat	24,00 €	24,50 €
- de 14 ans	Phase de brassages	16,50 €	16,50 €
	Championnat	37,50 €	38,00 €
- de 16 ans	Phase de brassages	20,00 €	21,00 €
	Championnat	41,00 €	42,00 €
- de 18 ans	Phase de brassages	26,00 €	27,00 €
	Championnat	43,00 €	44,00 €
<b>SENIORS :</b>	Championnat Honneur départemental	87,00 €	90,00 €
	Championnat d'Excellence départementale	107,00 €	110,00 €
	Championnat Pré-régional	137,00 €	140,00 €
<b>LOISIRS</b>		16,00 €	16,00 €
<b><u>REDEVANCES</u></b>		<b>2013/2014</b>	<b>2014/2015</b>
<b>Équipements</b>	par club	57,00 €	60,00 €
<b>Technique</b>	< 50 licenciés	79,00 €	80,00 €
	50 à 100 licenciés	97,00 €	100,00 €
	100 à 150 licenciés	117,00 €	125,00 €
	> 150 licenciés	143,00 €	150,00 €
<b>Formation CDA</b>	par voix (sans les événementiels)	16,00 €	17,00 €
<b>Administratif</b>	par voix (sans les événementiels)	40,00 €	40,00 €
<b><u>LICENCES</u></b>		<b>2013/2014 avec assu IA</b>	<b>2014/2015 avec assu IA</b>
Dirigeants, Jeunes dirigeants, Blanche dirigeants		44,10 €	45,70 €
Plus de 18 ans		72,85 €	74,95 €
17 - 18 ans		65,45 €	67,30 €
15 - 16 ans		58,75 €	60,40 €
13 - 14 ans		55,60 €	57,10 €
11 - 12 ans		51,55 €	52,75 €
9 - 10 ans		45,70 €	46,70 €
Moins de 9 ans		33,50 €	34,20 €
Blanche joueur plus de 18 ans		68,65 €	70,10 €
Blanche joueur 17 et 18 ans		62,35 €	63,90 €
Avenir < 12 ans		37,85 €	Categories
Avenir 12 / 15 ans (UNSS)		35,05 €	35,65 €
Avenir moins de 16 ans (FFSA / FFH)		18,75 €	18,75 €
Loisirs 16 ans et +		47,50 €	48,95 €
Loisirs 16 ans et + (FFSA / FFH)		19,25 €	21,15 €
Événementielle		- €	- €

# Tarifs saison 2014/2015 - Propositions

		2013/2014	2014/2015
<b><u>JOURNEE STAGIAIRE ET CPS</u></b>			
Stage en internat	la journée	21,70 €	22,00 €
Stage en externat	la journée	5,20 €	5,20 €
<b><u>FORMATION ARBITRES</u></b>			
Formation Arbitre adulte		75,00 €	80,00 €
Formation Arbitre adulte courte		35,00 €	38,00 €
Formation Jeune arbitre		30,00 €	30,00 €
<b><u>DEPLACEMENTS</u></b>			
	par kilomètre	0,32 €	0,32 €
<b><u>ARBITRAGE</u></b>			
<b>Indemnités d'arbitrage/match simple :</b>			
	Championnat Jeunes (-de 15 et - de 17)	14,00 €	14,00 €
	Championnat Honneur départemental	15,00 €	15,00 €
	Championnat d'Excellence départementale	16,00 €	16,00 €
	Championnat Pré-régional	17,00 €	17,00 €
<b>Indemnités d'arbitrage/triangulaire :</b>			
	Toutes catégories - par minute	0,23 €	0,23 €
<b>Déplacements :</b>			
	Ville à ville (AR) - Forfait	5,00 €	5,00 €
<b><u>AUTRES TARIFS</u></b>			
Amende absence Assemblée Générale	par voix	30,00 €	30,00 €
Feuille de match		0,90 €	1,00 €
Mutations : voir tableau LBHB			

## **PLANNING INDICATIF DES ACOMPTEES (Pour info)**

Date de facturation	Règlement pour le
20 juin 2014	10 juillet 2014
20 septembre 2014	10 octobre 2014
20 décembre 2014	10 janvier 2015
20 février 2015	10 mars 2015
20 mai 2015	10 juin 2015

# Tarifs saison 2014/2015 - Propositions

## AMENDES SAISON 2014/2015

	Tarifs inchangés	
	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
<b>Pénalité sportive</b>		
<b>Conclusion de match non saisie</b>		
3 semaines avant la rencontre	10,00 €	10,00 €
2 semaines avant la rencontre	10,00 €	10,00 €
<b>Demande de report</b>	10,00 €	10,00 €
<b>Feuille de match non remplie correctement</b>	5,00 €	5,00 €
<b>Licences LNP non présentée</b>		
Seniors & - de 18 ans	5,00 €	5,00 €
Jeunes	2,50 €	2,50 €
<b>Forfait isolé (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>)</b>		
Seniors & - de 18 ans	32,00 €	32,00 €
Jeunes	16,00 €	16,00 €
<b>Forfait général</b>		
Seniors & - de 18 ans	96,00 €	96,00 €
Jeunes	48,00 €	48,00 €
<b>Match perdu par pénalité</b>		
Seniors & - de 18 ans	16,00 €	20,00 €
Jeunes	8,00 €	10,00 €
<b>Non transmission des résultats</b>	15,00 €	15,00 €
<b>Absence de responsable de salle</b>	10,00 €	10,00 €
<b>Pénalité d'arbitrage</b>		
Refus d'arbitrage injustifié	15,00 €	15,00 €
Non expédition des feuilles de disponibilités, <i>par arbitre et par disponibilité manquante</i>	5,00 €	5,00 €

**Autres tarifs : Application des règlements FFHB & LBHB**

# Tarifs licences 2014/2015 - Propositions

LICENCES		Saison	Part FFHB	Part Ligue	Part Comité	TOTAL (1)	Assur. IA facultative	TOTAL (2)	
<b>Licences compétitives</b>	<b>Dirigeants - Jeunes dirigeants - Blanche dirigeants (1)</b>								
	18 ans et plus	14/15	11,15 €	11,50 €	21,90 €	44,55 €	1,15 €	45,70 €	
		13/14	11,05 €	11,00 €	20,90 €	42,95 €	1,15 €	44,10 €	
	<b>Joueurs</b>								
	Plus de 18 ans	14/15	23,60 €	21,50 €	26,80 €	71,90 €	3,05 €	74,95 €	
		(94 et avant) 13/14	23,40 €	21,00 €	25,40 €	69,80 €	3,05 €	72,85 €	
	17 et 18 ans	14/15	18,85 €	21,50 €	23,90 €	64,25 €	3,05 €	67,30 €	
		(95 - 96) 13/14	18,70 €	21,00 €	22,70 €	62,40 €	3,05 €	65,45 €	
	15 et 16 ans	14/15	15,75 €	20,50 €	23,00 €	59,25 €	1,15 €	60,40 €	
		(97 - 98) 13/14	15,60 €	20,00 €	22,00 €	57,60 €	1,15 €	58,75 €	
	13 et 14 ans	14/15	13,95 €	20,00 €	22,00 €	55,95 €	1,15 €	57,10 €	
		(99 - 2000) 13/14	13,85 €	19,50 €	21,10 €	54,45 €	1,15 €	55,60 €	
	11 et 12 ans	14/15	12,10 €	18,70 €	20,80 €	51,60 €	1,15 €	52,75 €	
		(2001 - 2002) 13/14	12,00 €	18,20 €	20,20 €	50,40 €	1,15 €	51,55 €	
	09 et 10 ans	14/15	10,95 €	18,10 €	16,50 €	45,55 €	1,15 €	46,70 €	
(2003 - 2004) 13/14		10,85 €	17,60 €	16,10 €	44,55 €	1,15 €	45,70 €		
Moins de 9 ans	14/15	9,50 €	10,50 €	14,05 €	34,05 €	0,15 €	34,20 €		
	(2004 et après) 13/14	9,50 €	10,00 €	13,85 €	33,35 €	0,15 €	33,50 €		
<b>Blanche joueur</b>									
Plus de 18 ans	14/15	23,05 €	21,50 €	24,40 €	68,95 €	1,15 €	70,10 €		
	(94 et avant) 13/14	22,90 €	21,00 €	23,60 €	67,50 €	1,15 €	68,65 €		
17 et 18 ans	14/15	18,35 €	21,50 €	22,80 €	62,65 €	1,15 €	63,80 €		
	(95 - 96) 13/14	18,20 €	21,00 €	22,00 €	61,20 €	1,15 €	62,35 €		
<b>Licences non compétitives</b>	<b>Avenir</b>								
	< 12 ans	14/15	<b>Tarif categorie de la licence compétitive</b>						
		13/14	12,00 €	10,50 €	14,20 €	36,70 €	1,15 €	37,85 €	
	UNSS uniquement 12 - 15 ans	14/15	9,20 €	11,00 €	14,30 €	34,50 €	1,15 €	35,65 €	
		13/14	9,10 €	10,50 €	14,30 €	33,90 €	1,15 €	35,05 €	
	ffsa / ffh Moins de 16 ans	14/15	3,90 €	5,00 €	8,70 €	17,60 €	1,15 €	18,75 €	
		13/14	3,90 €	5,00 €	8,70 €	17,60 €	1,15 €	18,75 €	
	<b>Loisirs</b>								
	16 ans et plus	14/15	16,85 €	11,50 €	17,55 €	45,90 €	3,05 €	48,95 €	
		13/14	16,70 €	11,00 €	16,75 €	44,45 €	3,05 €	47,50 €	
ffsa / ffh 16 ans et plus	14/15	4,40 €	5,00 €	8,70 €	18,10 €	3,05 €	21,15 €		
	13/14	4,40 €	5,00 €	8,70 €	18,10 €	1,15 €	19,25 €		
<b>Evènementielle (l'assurance est prise en charge par la FFHB)</b>									
Tous ages	14/15	0,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	13/14	0,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

**ATTENTION** : depuis la saison sportive 2010/2011, une modification importante est apportée à la tarification "assurance".

En effet, le Code du Sport impose de dissocier dans le tarif de l'assurance la part "responsabilité civile (RC)" **obligatoire**,

de la part "individuel accident (IA)" **facultative**

Dans le tableau ci-dessus,

"Total 1" = cotisation incluant assurance RC obligatoire et "

Total 2" = cotisation incluant assurance RC obligatoire ET assurance IA facultative

(1) Licence blanche : tarif de la catégorie concerné

La conversion de la licence événementielle en licence loisir est réalisée au tarif loisir .

# Budget prévisionnel 2014/2015

	Postes	Réalisation 2013		Budget 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits
Charges d'exploitation	Licences	330 092,55 €		338 700 €	
	Engagement coupe de France	1 465,00 €		1 500 €	
	Achat de marchandises dont coupons sports	18 975,48 €		17 250 €	
	Variation de stock	- 2 697,68 €		- €	
	Entretien, Réparations et achats non stockés	9 559,33 €		9 250 €	
	Fournitures administratives - Photocopieuse	9 365,67 €		9 500 €	
	Assurances	2 970,93 €		3 200 €	
	Documentations, abonnements, cotisations	1 277,49 €		1 350 €	
	Autres Charges -Sous traitant - Honoraires	5 850,83 €		6 150 €	
	Récompenses - Places de matchs	6 704,52 €		6 000 €	
	Frais de déplacement, missions et réunions	17 453,75 €		18 100 €	
	Missions salariés	6 591,12 €		5 900 €	
	Formation, séminaires, conférences	1 269,68 €		1 600 €	
	Technique Départementale	22 407,92 €		22 500 €	
	CLE et Centre d'entraînement de Landerneau	15 511,45 €		18 800 €	
	Mission Arbitrage	4 006,18 €		4 000 €	
	Actions de développement et manifestations	12 903,57 €		14 300 €	
	Frais postaux et téléphone	9 899,40 €		10 400 €	
	Services bancaires et assimilés	207,70 €		250 €	
	Financement du Service Territorial	9 820,03 €		10 000 €	
	Impôts et taxes	8 635,01 €		3 500 €	
	Salaires et traitements	143 999,71 €		145 150 €	
	Charges sociales	50 559,65 €		49 700 €	
	Charges divers de gestion	150,95 €		200 €	
	Charges financières	755,05 €		1 000 €	
Charges exceptionnelles	451,31 €		- €		
Dotation aux amortissements immob. corporelles	9 642,59 €		9 600 €		
Stocks et en cours	2 957,20 €		3 000 €		
Dotation pour risques et dépréciation de stock	5 500,00 €		2 000 €		
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice)</b>	<b>5 571,40 €</b>		<b>- €</b>		
Produits d'exploitation	Licences		523 844,45 €		529 250 €
	Engagements et redevances		57 441,00 €		57 500 €
	Production vendue		5 031,00 €		4 980 €
	Droits de formation		136,00 €		150 €
	Subvention DDCS - Sport emploi		5 000,00 €		- €
	Subvention DDCS/CNDS - PST		18 000,00 €		24 000 €
	Subvention DDCS - Actions au bénéfice des clubs				8 500 €
	Subvention DDCS - Coupons sports		5 000,00 €		
	Subvention DDCS - Formation		2 000,00 €		
	Subvention DRJS - CLE		4 000,00 €		4 000 €
	Aides aux stages CDOSF		4 944,70 €		5 000 €
	Conseil Général - Subvention de fonctionnement		2 531,00 €		2 600 €
	Conseil Général - Pratique des jeunes et matériels		7 000,00 €		7 000 €
	Conseil Général - CLE		4 000,00 €		4 000 €
	Emploi FFHB		6 000,00 €		6 000 €
	Subvention FFHB Nouveau club		- €		250 €
	Emploi LBHB		13 760,16 €		12 000 €
	Service territorial de formation IFOHB		5 664,67 €		13 000 €
	Technique départementale et autres produits		13 902,78 €		9 850 €
	Divers commissions : Arbitrage - COC - Discipline		8 607,50 €		8 570 €
	Sponsors et mécènes		1 700,00 €		1 500 €
	Produits divers de gestion courante		4 415,44 €		1 350 €
	Produits exceptionnels		623,80 €		- €
	Produits financiers		5 653,80 €		5 400 €
	Stocks et en cours		2 809,97 €		2 500 €
Reprise sur provisions		4 000,00 €		3 500 €	
Transfert de charges d'exploitation		5 791,52 €		2 000 €	
<b>Résultat de l'exercice (déficit)</b>		<b>- €</b>		<b>- €</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>711 857,79 €</b>	<b>711 857,79 €</b>	<b>712 900 €</b>	<b>712 900 €</b>